



BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agr  ation P201066
Bureau de d  p  t: 4020 Li  ge 2
Bimestriel, nov. / d  c. 2008
N   81 - 3,00   

Expression libre, d  mocratique
et pluraliste

ASBL -    N   d  p  t : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Li  ge

P  RIODIQUE D'INFORMATION ET DE R  FLEXION, FOND   EN 1994

Sommaire

Le collapsus bancaire
J. Rogissart, p. 2

La main de ma s  ur...
C. Thayse, p. 4

Bruxelles... / J. Li  nard, p. 5

Billet sur la Francophonie
P. Bertrand, p. 6

Avons-nous les pupilles limpides ?
Oculus, p. 7

Herv   Bourges
(extr. de *Fraternophonie*, p. 8)

Prix Nobel... / E. Jeanfils, p. 9

Histoire et Mouvement wallon
F. Meurant-Pailhe, p. 10

Droit international et disparition
de la Belgique... / J.-S. Jamart, p. 11

  conomie wallonne, p. 14

Nous avons lu,
C. Chopin, J.-S. Jamart, p. 15

  chos de Flandre / J.-P. Roos, p. 17

  chos de France / C. Opassich, p. 18

  pingl   dans la presse
J. Li  nard, p. 20

De-ci de-l  , p. 23

Encart La Nouvelle Wallonie Libre
J. Rogissart, pp. 1-4

Les articles n'engagent que leurs auteurs

**HEP ! MESSEIGNEURS, RECR  EZ LA R  PUBLIQUE
DES   TATS BELGIQUES-UNIS...
ELLE DURERA BIEN QUELQUES MOIS !**



C'est avec du vieux
qu'on fait du neuf



Le collapsus bancaire

Jacques Rogissart

À présent que nous sommes en plein blizzard financier, on comprendra peut-être mieux pourquoi j'unis souvent la réflexion sur les péripéties communautaires à la condamnation du laisser-faire à l'américaine (et que l'on ne fasse pas de moi un ennemi des États-Unis !). Le mal est ancien, mais il s'est beaucoup aggravé avec le funeste traité de Maastricht, dont le véritable objectif était d'engouffrer la soi-disant Union européenne dans la mondialisation voulue par la haute finance anglo-saxonne. Aucune des promesses de ses auteurs et de ses exécutants politiques n'a été tenue. Au contraire, la régression sociale n'a fait que gagner du terrain, le coût de la vie ne cesse de renchérir et, malgré les gains réels de certaines branches exportatrices, le tissu économique se déchire par l'effet des trac-tions d'une concurrence planétaire déséquilibrée et des cessions technologiques qui accompagnent les délocalisations. Dans toutes les affaires, privées et publiques, l'horizon des décideurs se cogne aux étroites limites du court terme, avec les plus graves conséquences pour l'avenir. Pour que se mette en marche ce mécanisme infernal, il fallait une condition que nos europhiles ont amplement remplie : déposséder les États de leurs moyens d'initiative et de correction. Au nom du mythe de l'autorégulation des marchés, on les a soumis, dans tous les domaines financiers et productifs aux dogmes d'une compétition sans fin, on a réduit au minimum leurs possibilités d'action budgétaire, dépouillé leurs entreprises publiques de leur spécificité fonctionnelle et, bien entendu, interdit de recourir à de véritables planifications, fussent-elles incitatives. Pour comble, les Banques centrales (dont presque tous les gouverneurs ont reçu une formation américaine) ont été soustraite à leur souve-

raineté et on les a coiffées d'une suzeraine eurocratique, gardienne d'un monétarisme doctrinaire, découplée de tout contrôle démocratique. À la brocante, les diversités culturelles : le grand marché mondial ne veut parler que l'anglo-américain, c'est plus facile pour formater les consommateurs dans un moule aussi unique que possible qui économise les coûts de communication et de fabrication. À la brocante aussi les identités nationales : les mondialistes y voient avec justesse une menace latente pour leurs desseins, la seule d'ailleurs qui puisse leur faire barrage.

Eh bien ! leur gigantesque montage est en panne. Tout le monde convient à présent qu'il en portait la fatalité dans ses rouages. Mais trop de voix, à commencer par celle de M. Reynders, proclament encore que rien n'annonçait l'imminence du désastre. Si l'on veut bien relire mon article dans la livraison de mai-juin de notre revue, on admettra, au contraire, que la menace se matérialisait tellement depuis le début de l'année qu'elle était perçue par des citoyens aussi ordinaires que moi, extérieurs à tous les secrets d'initiés et dépourvus de moyens d'investigation gouvernementaux ou médiatiques.

La responsabilité du ministre des Finances, un peu trop complaisant envers les grands maîtres de l'argent, est accablante. Ne filait-il pas de l'huile sur une mer déchaînée quelques jours encore avant que la tempête ne désespère Fortis et Dexia ? Seule sa facilité dans l'art oratoire peut faire oublier à certains qu'il se livre maintenant à des contorsions que réprouvent non point ses convictions, car il n'en a pas, mais ses commodités de pensée et ses réseaux d'amitié dont il a tiré tant d'avantages personnels. Cela dit, est-il le plus cou-

pable des coupables ? Les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates, si entichés de l'Europe du laisser-faire, n'ont jamais fait mine de se battre à front renversé et leurs hiérarques trouvaient fort bon d'occuper des sièges dans les conseils d'administration — donc au cœur de l'impéritie — de banques qui arrosent généreusement les caisses de leur parti. Pour un peu, mais ne soyons pas naïfs, on respirerait avec bonheur un parfum d'innocence dans les rangs d'Écolo ! A défailli aussi toute une technocratie qui avait pour mission de veiller au grain et d'éclairer le politique. Gageons que la haute finance, qui a déjà noyauté les administrations européennes, n'a pas eu de mal à faufiler ses agents au milieu des candides intoxiqués par les enseignements de l'époque thatcher-reaganienne.

Il n'est pas niable qu'il fallait sauver Fortis, Dexia et peut-être d'autres demain afin d'éviter un cataclysme. Mais la question est de savoir comment agir sur leurs ruines.

Il est enfin une catégorie de dupes et de complices dont on ne parle pas beaucoup, mais qui ont contribué à empoisonner l'air du temps : les économistes. J'en demande pardon à la poignée de clairvoyants dont les avis furent négligés et qui ont parfois souffert dans leur carrière d'avoir soutenu la vérité, mais trop de leurs pairs ont divagué dans l'oreille des gens de pouvoir. J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire : l'économie politique n'est pas une science ; elle abrite toujours un discours >>>

idéologique et sa pertinence doit s'apprécier en termes... politiques, à partir naturellement de données réelles de la production et de la distribution (1). Il y a malheureusement dans cette profession des cohortes de cachetonneurs toujours empressés de lire l'heure sur le visage de qui les solde et de leur vendre l'aval d'une apparence d'objectivité. Ce sont ces mercenaires qui créditent "l'Europe" des trésors (inexistants) de Golconde et qui nous assènent "the cost of non-Belgium".

Et maintenant quid ? Il n'est pas niable qu'il fallait sauver Fortis, Dexia et peut-être d'autres demain afin d'éviter un cataclysme. Mais la question est de savoir comment agir sur leurs ruines. Déjà, les milieux désignés ci-dessus manœuvrent pour retourner à un quasi-*statu quo ante*. Donnons sur ce point une absolution très partielle au PS qui a demandé une commission d'enquête parlementaire et qui s'est heurté, c'est mauvais signe, à une muraille de refus. Puisque la puissance publique avait remplacé aux commandes un "management" (parlons la langue du business !) couvert de fautes et d'erreurs, elle devait en profiter pour constituer une force de frappe financière qui soit bien plus qu'une bouée de sauvetage de banques en déroute. L'heure est au changement de système, n'en déplaise au Système. Refiler aux contribuables les charges d'emprunt et le manque à gagner des opérations en cours ne se justifierait qu'avec un État retrouvant un rôle d'impulsion et de régulation de l'économie. La revente de Fortis Belgique au groupe BNP Paribas montre que l'on pense à rebours d'une telle formule. Celle-ci n'est pas conforme aux

règles européennes ? Évidemment non, c'est une raison parmi beaucoup d'autres pour les modifier. «L'Europe doit être capable de bousculer ses dogmes», a dit le Président Sarkozy. Très juste, à condition d'entendre par là les nations du Continent, car il est vain d'attendre de la Commission européenne ou de la Banque centrale de Francfort, dont l'impuissance à maîtriser les événements vient à nouveau d'être démontrée, qu'elles répudient le néo-libéralisme. Consolons-nous un peu en nous rappelant que BNP Paribas est français et n'est pas insensible aux pressions de l'Élysée, mais ne surestimons pas son patriotisme.

Ces pertes colossales, provoquées par la haute finance mondiale, ne sont qu'un des facteurs plaçant pour la restauration des pouvoirs régaliens de la souveraineté nationale. Les fièvres pétrolières récurrentes, la tension croissante sur les marchés des produits alimentaires et des métaux de base, les flots migratoires qui se gonflent (encore un problème qui annonce de douloureux réveils) appellent des stratégies à long terme, loin de la croyance absurde dans la Main invisible — dont, on l'ignore souvent, Adam Smith était moins dévot qu'on ne l'imagine communément. Mais qui dit État doit penser nation. La Belgique n'est plus l'un et n'a jamais été l'autre. L'usure rapide de son fédéralisme et la construction à courants d'air de son prochain confédéralisme ne l'atteste que trop clairement. C'est vers la France que la Wallonie et Bruxelles doivent porter leur élan. Elles y trouveront, non pas un jardin sans ronces — il n'y en a aucun dans les sociétés humaines — mais une puissante structure po-

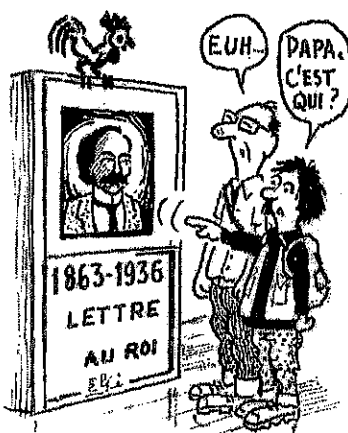
litique et mentale, dans laquelle leur histoire reprendra un sens, dans la fraternité d'une culture partagée et des idéaux de la République.

(1) Qui veut s'édifier quant aux extravagances des économistes lira avec jubilation les livres de l'un d'entre eux, **Bernard Maris**, notamment *Lettre ouverte aux Gourous de l'Économie qui nous prennent pour des imbéciles* (1999) et les deux volumes de son *Antimanuel d'économie* (2003 et 2006). Il fait notamment observer que ses confrères se font plumer en Bourse comme des poulets quand ils s'y aventurent (exception notable : **Keynes** que les néo-libéraux vouent aux gémonies). À lire aussi *Brève histoire de l'Euphorie financière* de **J. K. Galbraith** (1972) et, pour une réflexion élargie à l'ensemble des sciences humaines, *La Dissociété* de **J. Généreux** qui vient de paraître en édition de poche au Seuil.

À méditer :

«Ce qui est dangereux et critiquable, c'est la substitution de l'expertise au débat politique, au nom d'une vision totalisante de la science économique ; c'est la fraude qui consiste à faire passer pour résultats scientifiques ce qui n'est le plus souvent qu'une reformulation de vieux arguments idéologiques et métaphysiques»

Jacques Sapir,
in *Les Économistes*
contre la Démocratie,
(Albin Michel, 2002).

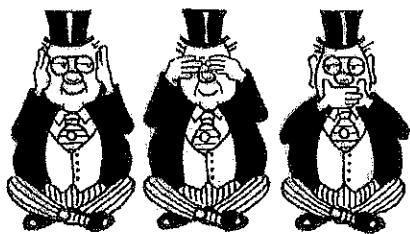


«La peur du présent naît de l'ignorance du passé» a dit Marc Bloch, historien et Résistant français assassiné par les nazis en 1944.

Voilà une phrase qui convient à merveille aux Wallons ! Il est vrai qu'on ne leur a guère enseigné leur histoire et — pourquoi le nier ? —, qu'ils n'ont pas souvent été fort curieux de la connaître.

Une anecdote significative : le 8 septembre dernier, le Musée de la Vie wallonne rénové ouvre ses portes. Indéniable succès de foule, puisque plus de 3.000 personnes ont fait la visite... Mais, pour beaucoup d'entre elles, ce fut une découverte : celle de l'existence d'un Mouvement wallon, né déjà à la fin du XIXe siècle.

La main de ma sœur dans la culotte du zouave ou la main invisible du ca(sino)pitalisme d'Adam Smith ? (1)



Aucune des deux. Celle des banques, et directement dans nos poches. Depuis des mois, on nous répète que tout est sous contrôle. Et subitement, voilà les États obligés d'intervenir et de renationaliser ce qui avait été privatisé sous l'influence du libre-échangeisme (rien de sexuel là-dedans !) sans limites prôné par la Commission européenne.

C'est aussi en Belgique que le contribuable va payer. Didier Reynders l'a dit, et personne dans les autres partis ne l'a démenti : l'État revendra au plus vite ses parts aux opérateurs privés. Avec des gains potentiels ? Vous y croyez vraiment, vous ?

Soyons sérieux ! Il fallait beaucoup plus que la modeste capitalisation pour assurer la liquidité du portefeuille d'engagements de Fortis qui représente 604 milliards d'euros (2 fois le PIB de la Belgique !). En fait, il fallait au minimum des fonds propres à hauteur de 50 milliards, alors que Fortis ne dispose tout au plus que de 27-28 milliards, même après la première recapitalisation.

Ce qui me fait dire que les Hollandais, dont le ministre des Finances s'est félicité d'avoir récupéré la partie la plus saine de Fortis, ont laissé aux Belges les obligations "structurées", autrement dit "toxiques", mêlées de près ou de loin aux *subprimes* et estimées à 48 milliards d'euros. Les Luxembourgeois, eux aussi, l'ont bien compris : en reprenant leurs billes, ils s'assurent le contrôle de leurs avoirs et protègent leurs concitoyens. Ces deux pays, comme la France que d'aucuns critiquent, ont très bien joué, sortant de cette mésaventure avec des pouvoirs renforcés dans les structures des dites sociétés assainies. La totalité des obligations "structurées", mêlées aux *subprimes*, est désormais

logée uniquement... chez Fortis Belgium. On n'est plus très loin de la banqueroute.

Aucun institutionnel belge ne peut plus égaler ses voisins dans l'apport d'argent frais. Toute l'Europe sait que cet État n'a plus d'avenir et, c'est de bonne guerre, les voisins se partagent déjà les dépouilles. C'est qu'il n'y a pas que les banques...

Souvenez-vous. En deux temps, en 1988 (la fameuse saga de la Générale) et en 1996, Suez s'est offert les "pépites énergétiques" belges (Électrabel et Tractebel), avec lesquelles le groupe français trône aujourd'hui au sommet de la hiérarchie mondiale du gaz et de l'électricité. Sans contreparties. Verrons-nous la BNP Paribas intervenir ou alors... un groupe russe (et mafieux ?) ou asiatique sera-t-il préféré par les Flamands à un groupe français ?

Toute l'Europe sait que la Belgique n'a plus d'avenir et, c'est de bonne guerre, les voisins se partagent déjà les dépouilles.

Certes, il fallait de toute façon faire quelque chose. Ce n'était pas qu'une question de faillite à éviter ou d'emplois à sauver. Nous verrons ce que l'avenir à court terme nous réserve. Je n'excluais pas une sortie prochaine de Fortis du BEL20. L'État belge risque de devoir alors trouver rapidement un adossement pour "sa" banque, car, en cas de nouvelle panique financière, il ne pourra compter ni sur les Néerlandais ni sur les Luxembourgeois pour réinjecter du capital.

Maintenant en matière de socialisation des pertes, revenons au cas Fortis dont Marco Van Hees (auteur du livre *L'homme qui parlait à l'oreille des riches*) estime que, grâce à l'achat de la

CGER pour 3 milliards d'euros, Fortis a réalisé entre 1998 et 2007 un bénéfice de 27,7 milliards d'euros. En réinjectant 19,2 milliards, les États belge et luxembourgeois ont perdu 8,2 milliards et les privés en ont gagné 27,7. Pas mal, non ?

Autre point de vue.

Dans cette affaire, les Wallons payent pour sauver les épargnants flamands. Le gouvernement belge a obtenu l'engagement des Régions qui participent à l'effort de sauvetage à raison de 500 millions d'euros pour la Flandre, 350 millions d'euros pour la Wallonie et 150 millions d'euros pour Bruxelles, soit 500 millions d'euros venant des francophones. Pourquoi ? Pour garantir un taux d'épargne plus élevé en Flandre (75% de l'épargne belge ?) et pour une population plus importante (60% des Belges), on intervient pour 50% et les Flamands pour 50%. Et encore, compris parmi les Flamands, il y a plus de 200.000 francophones habitant en périphérie ou en Flandre. Ils travaillent à Bruxelles certes, mais payent leurs impôts en Flandre.

Conclusion : quand les Flamands disent qu'ils payent pour les Wallons, c'est exactement l'inverse. En fait, les salariés wallons et bruxellois vont casquer pour l'épargne des moyens et gros revenus (et rentiers) de Flandre. C'est cela la Belgique-que de Leterme et Reynders !

Claude Thayse

Extrait de son blogue du
3 octobre 2008

(1) Dans son livre *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, l'Écossais Adam Smith (1723 - 1790) soutient que le désir de s'enrichir, présent dans chaque individu, le pousse à travailler afin de produire les biens à échanger. Et cela, sans se préoccuper de morale ! Paradoxalement, c'est la somme des égoïsmes individuels qui devait, pour notre homme, engendrer une société prospère et paisible, puisque basée sur un "doux commerce".

Libre-échange et concurrence sont restés depuis les deux mamelles du capitalisme. Peu ou pas du tout d'État, laissez faire le marché ! On voit le résultat.

Rupture...

Interrogés par *Le Soir* (23.09) au lendemain de la rupture du cartel CD&V/NVA, trois éditorialistes flamands s'expriment à chaud :

— **Luc Van der Keulen** (*Het Laatste Nieuws*) se réjouit et croit que, enfin, les négociations vont s'ouvrir. C'est, dit-il, «une victoire pour l'État». Et Leterme ? Il peut rebondir si son virage belge continue (?) ;

— **Yves Desmet** (*De Morgen*) pense aussi que la négociation Nord/Sud va pouvoir commencer «sans interférence de la part d'un trublion radical»... mais, chez les militants du CD&V, «on entend également de plus en plus de voix radicales» (1) d'autant que «le seul, qui avait encore un discours clair au sein du cartel, était Bart De Wever». Quant à Leterme, il ne contrôle plus grand-chose ni dans son parti ni au gouvernement ;

— **Bart Sturtewagen** (*De Standaard*) voit les négociations rendues plus difficiles parce que le contenu de la position flamande reste inchangé depuis les résolutions votées par le Parlement flamand en 1999. Enfin, il voit l'avenir de Leterme en noir... et non plus en noir et jaune !

(1) Et pas seulement chez les militants puisque, le dimanche 21 septembre, les discussions entre les dirigeants du CD&V ont bien montré qu'ils voulaient le maintien du cartel.

Ububruux

Dans sa livraison du 28 août, *Père Ubu* retrace brièvement l'histoire de Bruxelles depuis la fondation d'un castrum sur l'île Saint-Géry au X^e siècle. Une deuxième enceinte engloba au XIII^e siècle un territoire beaucoup plus vaste s'étendant jusqu'aux boulevards actuels dits de «la petite ceinture». Actuellement, suggère Oli Ubu, «la troisième enceinte» ne devrait-elle pas être «tout simplement son Ring, parce qu'il délimite concrètement la capitale».

De son côté, Victor Ubu développe une thèse qui, tel le monstre du Loch Ness, refait périodiquement surface : pourquoi refuser de «poser la question du fameux "District européen" ?» Libéré des conflits communautaires et des institutions belgo-belges (COCOF, COCOM) «qui grèvent lourdement le budget de Bruxelles», il serait dirigé par «un président de souche bruxelloise», bilingue ou non français / néerlandais mais connaissant l'anglais, lui-même flanqué d'un co-président, citoyen de l'un des 26 autres pays de l'UE. Tous deux seraient élus au suffrage universel.

Créer ce "District" dynamiserait l'économie, ce qui, dans la foulée, profiterait au social et à la culture, d'autant plus que «la langue de communication écrite et orale serait l'anglais avec des antennes de communication française et flamande (en plus de l'anglais)». On avait compris, merci !

«Surréaliste, s'interroge l'auteur, sans aucun doute ! (Mais projet) certainement plus prometteur d'avenir que ce que nous offre le politique belge actuellement».

Que pensent nos amis bruxellois de cet accommodement de leur ville à «l'English sauce» ?

English, Engels, anglais toujours...

Dans *La Libre* (28.08), M. Jean-Paul Nassaux, historien et politologue, exprime son inquiétude face à certains projets linguistiques pour la Région bruxelloise. Retenons-en que, si l'enseignement est confié à cette Région, il est probable que l'anglais devienne la 3^e langue officielle au détriment du français ... mais aussi du néerlandais !

«La voie de la standardisation anglo-saxonne, se demande M. Nassaux, ne risque-t-elle pas d'appauvrir le modèle européen, en réduisant l'influence des autres grandes cultures qui le nourrissent de leurs valeurs ?» La réponse est hélas oui ! Aux Bruxellois francophones de réagir.

Démographie

Au 1^{er} janvier 2008, la population belge se montait à 10.666.866 habitants. Les Flamands représentaient 57,8% du total ; les Wallons, 32,4% et Bruxelles-Capitale, 9,8%.

Il est clair que la minimisation de la population wallonne s'accroît.

Une ronde bien comme il faut ?

Comme prévu, le *Gordel* a eu lieu le 8 septembre. S'il est vrai que «la ronde» sportive s'est déroulée pacifiquement (tout juste quelques incidents mineurs à signaler), le message reste clair : la ceinture des communes autour de Bruxelles doit demeurer bel et bien terre du Lion des Flandres. Et malheur à celui qui le contestera ! Pour le prouver, étaient notamment présents : Kris Peeters, ministre-président CD&V de la Région flamande ; Bart De Wever, président de la NVA ; Eric Van Rompuy, député CD&V ; Willy De Waele, bourgmestre CD&V de Lennik ; Rik Daems et la ministre Ceyssens (*Open VLD*) et, enfin, Frank Vandenbroucke (SP).

Moins nombreux qu'en 2007 à cause du temps pluvieux, les promeneurs étaient environ 60.000, chiffre à opposer aux quelques dizaines de participants à la promenade cyclo-pédestre «La Bretelle», la riposte francophone au *Gordel*.

Mais, trois jours avant...

Un autre *Gordel*, autrement insidieux, a été proposé par le gouvernement flamand. Pilotée par ce dernier, une «Task force» (à noter l'expression anglo-saxonne au sens militaire avéré) planche sur quatre axes :

1. améliorer la mobilité dans la périphérie flamande par le développement des réseaux de transport en commun ;
2. augmenter l'offre d'habitations sociales (réservées aux Flamands ou aux étrangers qui seront disposés à apprendre le néerlandais) ;
3. développer la création d'emplois dans la périphérie flamande afin d'y fixer la main-d'œuvre ;
4. préserver ou créer des espaces verts afin d'améliorer la qualité de la vie, ce qui bloquera «l'élargissement rampant de la Région bruxelloise.» (Cf. *La Libre*, 05.09)

La Flandre persévère et signe, n'en déplaise aux francophones naïfs.

J. Liénard

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

PERSPECTIVES

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

De multiples événements illustrent la vitalité méconnue de la Francophonie.

Combien de Wallons et de Bruxellois francophones ont-ils conscience d'appartenir à une famille spécifique, présente et active sur les cinq Continents, chacun à sa manière et selon ses moyens ?

Le ciment de la communauté anglophone, le Commonwealth, relève de l'ancienne appartenance de ses membres à l'Empire britannique, tout autant que d'une forme originale de solidarité morale jointe à l'allégeance au souverain de la Grande-Bretagne. Rien de semblable n'unit les Francophones ! Cependant, aucune autre langue ne peut prétendre à ce crédit universel qui fait du français le second moyen de communication international, après l'anglais.

Les atouts des 68 adhérents à la Francophonie sont mal perçus par les Francophones eux-mêmes, alors qu'ils constituent un potentiel virtuel important en regard d'une mondialisation qui suscite autant de méfiance que de séduction. Les pays membres, associés et observateurs de l'OIF représentent 11% de la population mondiale et 12% de son revenu, en augmentation de 3 points depuis 2002. Si la Francophonie compte six pays (Autriche, Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse) appartenant au cercle très fermé des quinze États les plus riches du monde, elle dénombre dans ses rangs sept pays sur dix (Burkina-Faso, Burundi,

Guinée-Bissau, Mali, Niger, République Centrafricaine, Tchad) parmi les plus pauvres, selon le classement des Nations Unies. Ce n'est pas un hasard s'ils connaissent les taux d'alphabétisation des adultes inférieurs à 50% et une espérance de vie qui n'atteint pas les 50 ans. Tout n'est donc pas idyllique dans la Francophonie.

**Cependant,
aucune autre langue ne
peut prétendre à ce
crédit universel qui fait
du français le second
moyen de communication
international**

Sur le plan culturel, l'Afrique présente un meilleur visage: L'actualité soulignée par le *Courrier international* dépasse le domaine de la musique et des chanteurs : des expositions se sont tenues à Berlin, Londres et Paris. Les éditeurs français portent une attention nouvelle aux écrivains du Continent noir. Cette vitalité récente sort des frontières de la Francophonie : Rome a exposé les arts africains lors de la Festa Africa, Londres a reçu pendant un an Africa 05, Afro-Berlin en 2006, le cinéma à Tarifa et à Barcelone en Espagne, ainsi qu'à Düsseldorf. Plusieurs grandes villes américaines ont également fait bon accueil aux films africains.

La programmation quadriennale 2006-2009 de l'Organisation internationale de la Francophonie prévoit quatre pro-

grammes pour "préserver et mettre en valeur la diversité culturelle et linguistique". Il s'agit de :

1. développer des politiques nationales relatives à la culture et aux langues ;
2. renforcer la coopération internationale en matière de gestion de la diversité culturelle ;
3. accroître la production et la diffusion des produits culturels des pays du Sud ;
4. ouvrir ceux-ci à la culture numérique.

Diverses mesures sont déjà intervenues : une vingtaine de sociétés de production phonographique provenant de treize pays francophones ont été invitées au Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) à Cannes en 2006. Cette même année, 46 productions télévisuelles et cinématographiques ainsi qu'un total de 40 DVD de films africains ont bénéficié d'une aide de l'OIF. Un fonds de soutien à l'édition de livres pour la jeunesse est opérant, tandis que quatre prix visant à favoriser la création littéraire ont été instaurés... Un appui a été consenti aux politiques nationales de lecture publique... Divers séminaires ont été organisés en Afrique centrale portant sur la politique du livre...

Nos artistes et créateurs ne verront-ils pas là, entre autres, un immense champ d'expérimentation et de diffusion de leurs talents ?

Source: *État de la Francophonie dans le monde, 2006-2007*. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Avis à nos abonnés

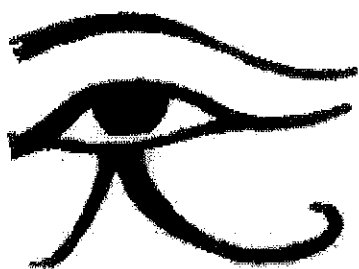
Tout d'abord, un grand merci de nous lire et de dialoguer avec nous. L'intérêt que vous manifestez pour notre revue est capital, car il signifie que vous en approuvez la ligne et souhaitez sa diffusion. Est-ce suffisant pour faire avancer

notre cause ? Peut-être pas... Nous pensons, et vous aussi sans doute, que rien ne remplace le contact humain, le témoignage personnel chargé d'expérience et d'émotion.

Votre ami(e), votre voisin(e), sans être abonné(e) à la revue, a probablement un avis sur nos positions.

N'est-ce pas le moment de lui apporter un complément d'information ? De lui permettre ainsi de se forger une conviction ?

Offrez-lui notre revue. Nous tenons des exemplaires à votre disposition (envoi gratuit sur simple demande).
La rédaction



Avons-nous les pupilles limpides?

Que la Belgique se délite chaque jour un peu plus — crise financière mondiale ou pas —, c'est un fait. Nul n'ose plus le contester sans se couvrir de ridicule. Quoique... Au stade actuel de la décomposition de l'État fédéral, il est assez vain de se lamenter sur les causes et les origines du processus. Pour l'enrayer ? Trop tard ! Pour le stopper définitivement, voire faire marche arrière ? Ne rions pas ! Au quotidien, Wallons et Bruxellois francophones d'un côté, Flamands néerlandophones de l'autre, ont pris l'habitude d'évoluer dans des sphères de plus en plus cloisonnées : dans le mariage, au travail, dans l'isolement, dans le logement social (flamand), dans l'achat de biens immobiliers (flamands), devant la télévision, au cinéma, à l'école, en vacances, à l'église, chez le médecin et à l'hôpital, dans le prétoire, dans les salaires, face à l'impôt, bientôt dans la sécurité sociale et le code de la route... Stop ! Ne laissons pas le lecteur par une énumération exagérément longue. Disons pour faire court : (presque) partout.

Parlons plutôt de l'après-Belgique, qui se dessine pour tout le monde et que seuls les esprits clairvoyants distinguent avec netteté. Ils ont du mérite, ces visionnaires ! Car le *fog* belge soufflé sur les bonnes âmes (principalement wallonnes et bruxelloises) par la troupe paniquée des rentiers du système (belgo-flamand) ne facilite pas l'œuvre d'émancipation des cervelles.

Qu'importe ! Rien de grand ne se fait jamais dans la mollesse et le conformisme nostalgique. Ils le savent, ces éclaireurs, eux qui ne retiennent du passé que les expériences qu'il enseigne. Car c'est le futur — plus précisément l'avenir — qui les préoccupe vraiment. Et là, il y a matière à réflexion. Si notre revue prône avec force — et, c'est inévitable, des répétitions — le retour de la Wallonie dans la République française, ce n'est pas par attrait pour le régime de Sarkozy aujourd'hui, de Mitterrand hier ou d'un autre "monarque" républicain demain. Les dirigeants et les doctrines du jour comptent peu à nos yeux. La roue tourne. Ses rotations font l'histoire. Et l'histoire nous rappelle — ou nous apprend — que la France est France depuis plus d'un millénaire. Que nos ancêtres wallons en ont fait partie il y a quelques générations, certains par annexion, d'autres par adhésion. Qu'ils ont trouvé en elle protection et cohésion citoyenne. Qu'en contrepartie, ils l'ont enrichie de leurs talents qu'elle a su reconnaître et valoriser.

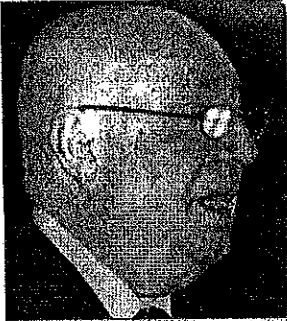
Et nous, Wallons d'aujourd'hui ? Que serons-nous dans cette France qui — les sondages l'attestent — nous attend ? Avant tout, des citoyens d'une puissance mondiale respectée. Une richesse inestimable par les temps qui courent ! (D'où

est venu le sauvetage de grandes banques belges dans la tourmente ?) Mais en échange, que lui apporterons-nous dans la corbeille ? Car il ne faut pas nous imaginer vivant à ses crochets. Ce serait indigne et d'ailleurs vite désapprouvé. Redevenue française après l'éclipse belge, finie la Wallonie "assistée" par la Flandre, mais qui, en revanche, s'est peu à peu enfoncée dans la dépendance et l'humiliation ! Finie la quête honteuse de moyens budgétaires au prix fort : la perte de la foi en nous-mêmes ! Gain assuré en prenant pied dans la République: une présence wallonne forte à l'Assemblée nationale. Autrement dit, le droit d'apporter notre pierre à l'édifice républicain mais aussi de peser sur les décisions communes.

Wallons de moins de 60 ans, le déclin qui vous hante depuis votre naissance n'est pas une fatalité. Souvenez-vous : jusqu'aux années 1950, une autre Wallonie a existé, prospère et en *pole position* dans le concert des nations. Aujourd'hui, la page belge se tourne. Une ère différente, de renouveau s'annonce. À défaut de nous y engager franchement, sachons gré à la Flandre hautaine et séparatiste de nous y pousser. Par son arrogance et ses chantages incessants à l'autonomie, elle nous aide à voir clair. Comprenons le message du destin !

Oculus



Extrait de **FRATERNIPHONIE** (1)

Pour lui écrire :

ESJ - Ecole Supérieure
de Journalisme de Lille
Hervé Bourges, Président
50, rue Gauthier-de-
Châtillon
59046 LILLE CEDEX
+(33) 3 20 30 44 03

Hervé Bourges : une Francophonie qui bouge

**Face à la domination
de l'anglais, un rap-
port prône l'offensive**

La France ne «*défend pas sa langue*» et la Francophonie est en crise : un rapport remis mercredi au gouvernement prône une offensive large et «*décomplexée*» du français contre la domination anglo-saxonne, en donnant notamment plus de poids aux pays du Sud.

«*La Francophonie est très peu connue. Il y a un manque de visibilité car en France on ne croit pas à la Francophonie et le pays ne défend pas sa langue*», a expliqué Hervé Bourges, auteur de ce rapport remis au secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie Alain Joyandet.

«*En France même le concept de Francophonie apparaît daté, dépassé, sans écho dans les jeunes générations*», écrit cet ancien haut responsable de l'audiovisuel, personnalité engagée à gauche et militant tiers-mondiste.

Selon lui, la France porte une responsabilité dans ce «*malaise*» au sein de la communauté francophone, qui revendique plus de 200 millions de locuteurs, d'Haïti au Vietnam.

La France, qui vit «*trop repliée sur elle-même*», notamment en raison du «*poids du boulet de la colonisation*», est «*de plus en plus perçue comme hostile par les populations francophones du Sud*», note-t-il.

Pour Hervé Bourges, il faut donc «*décomplexer la Francophonie*», rendre plus visible les actions de l'Organisation internationale de la Francophonie qui compte 68 États et gouvernements, et mener une «*contre-offensive linguistique, en multipliant, comme l'ont fait les États-Unis, les dispositions linguistiques en marge des accords commerciaux ou diplomatiques*» pour imposer le français.

«*Il faut reprendre l'offensive pour développer le français de manière décomplexée, à l'anglaise, parce que la bataille lin-*

guistique n'est pas seulement culturelle ou esthétique : c'est la bataille dont les enjeux véritables sont l'influence politique et la croissance économique», écrit-il.

Il souligne que le *British Council* vient de lancer un programme visant à faire passer le nombre de locuteurs anglophones de 2 à 3 milliards avec un investissement de 150 millions d'euros, alors que les programmes de l'OIF pour l'enseignement et la promotion du français se montent à environ 6 millions.

Pour défendre le français, Hervé Bourges propose l'intégration du concept de Francophonie à l'école et au collège, la création d'une «*Académie francophone*» à l'image de l'Académie française où les écrivains français seraient minoritaires. Ou encore un «*programme Erasmus*» pour favoriser les échanges entre les universités du Nord et du Sud.

Il prône aussi la création d'un «*visa francophone*» sur le modèle du «*visa Commonwealth*» qui permettrait de faciliter la circulation dans le monde francophone et de «*matérialiser*» ainsi un espace politique qui «*regroupe le tiers des pays représentés à l'ONU*».

Défendant une meilleure représentation des pays du Sud, notamment de l'Afrique, majoritaires au sein de la communauté francophone, il estime qu'il faut réformer la chaîne de télévision multilatérale (France, Belgique, Suisse, Canada) TV5 Monde «*pour l'ouvrir aux pays du Sud*».

Il faut demander à ces pays du Sud «*une contribution financière et leur permettre d'être dans les instances dirigeantes de cette chaîne*», explique-t-il.

Globalement, la Francophonie doit être moins dépendante financièrement de la France «*qui apporte aujourd'hui 50% du budget des institutions de la Francophonie*», dit-il.

Il propose la création d'une «*Fondation de la Francophonie*» qui dépendrait de l'OIF, mais qui pourrait recueillir des fonds privés pour soutenir des programmes de langues.

© 9 2008 AFP Source: 20minutes.fr, le 4 juin 2008

(1) LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONIE AVENIR - A. FR. AV, 2e trim. 2008, n°52.

Parc Louis-Riel, 2811, chemin de St-Paul, F 30129 Manduel.
www.francophonie-avenir.com

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Voici quatre verbes dont les sens sont assez proches : **dépareiller, déparer, déparier, désapparer**. Quelles formes de ces verbes choisiriez-vous dans les phrases suivantes?

1. Cette femme a mis des gants".
2. Le technicien de laboratoire a "." les deux électrons.
3. Vu le comportement du mâle, il a fallu "." ces pigeons.
4. Cette construction"." le quartier.
5. Je ne peux pas vendre les œuvres complètes car un tome est ".".

Solutions page 22

Prix Nobel

Au début du mois d'octobre, le prix Nobel de médecine 2008 était décerné conjointement à deux Français, les Professeurs **Françoise Barré-Sinoussi** et **Luc Montagnier** pour leurs travaux portant sur la découverte du rétrovirus responsable du sida, faite en 1983 à l'Institut Pasteur, à Paris. Parallèlement, un Allemand, **Harald zur Hausen**, le recevait aussi pour ses découvertes en cancérologie.

On peut trouver que pour ces deux Français, recevoir le prix 25 ans après, c'est tardif. En effet, leur découverte, publiée dans le périodique *Science* en mai 1983 est pourtant aussitôt reconnue comme importante. Du sida, maladie infectieuse extrêmement grave tout nouvellement identifiée en Amérique et encore très rare en Europe, on ne connaissait encore que peu de chose. Immédiatement sur la brèche dès décembre 1982, **Françoise Barré-Sinoussi** avait eu la capacité, avec les proches collaborateurs de son laboratoire de l'Institut Pasteur, d'isoler un virus encore inconnu, de le photographier et de le décrire. Dans leur publication, ils l'appellent LAV (Lymphadenopathy Associated Virus), avant que la communauté scientifique lui donne son nom définitif : VIH.

Mais identification d'un virus lié à la maladie ne veut pas encore dire qu'il en est l'agent causal, ce qui ne sera démontré que plus tard.

En même temps que les opinions publiques, les laboratoires se mobilisent des deux côtés de l'Atlantique. La concurrence entre institutions scientifiques et chercheurs se donne libre cours, mais

aussi, bien vite, la contestation de paternité dans la découverte. Le professeur américain **Robert Gallo** s'était, lui aussi, lancé sur la piste du virus. En 1984, il publie un article dans lequel il se présente comme le vrai découvreur du virus, tout en utilisant des matériaux de première main (notamment une photo du virus) provenant de l'Institut Pasteur...

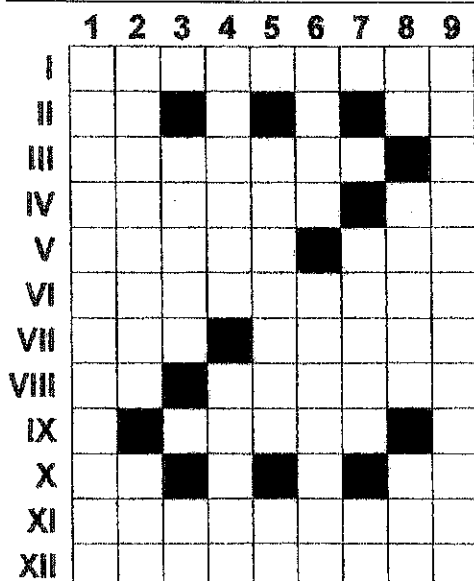
Vu l'enjeu de la controverse, qui fait mauvais genre, une sorte de "gentleman's agreement" interviendra en 1987 en passant par la phase diplomatique, lors d'une visite du Président Chirac aux États-Unis. Mais un rebondissement a lieu avec l'attribution de ce prix Nobel : le professeur Gallo n'est pas co-lauréat à côté des deux Français, lui pourtant à qui l'opinion scientifique internationale accorde un statut implicite de co-découvreur du virus. Le comité Nobel aurait-il voulu lui infliger une sanction morale ?

Autre rebondissement franco-français : parmi les signataires de l'article paru dans *Science*, immédiatement après le nom de Madame Barré-Sinoussi, figure celui du professeur **Jean-Claude Chermann**. Ce qui veut dire que dans la sé-

rie des 12 signataires, c'est lui qui, dans le travail de découverte, a pris une part active presque à égalité avec Mme Barré-Sinoussi. Or, lui aussi est absent du prix Nobel. Mais **Luc Montagnier** qui, lui, est bien prix Nobel, n'apparaît qu'en douzième et dernière position dans cette liste.

Tout cela est codé, évidemment : la pratique du genre veut que les premiers signataires soient les découvreurs et rédacteurs, par ordre d'importance décroissante, le milieu de la liste étant constitué par les chercheurs de second rang. Le dernier signataire est le chef de service ou de laboratoire qui, vu ses fonctions, n'a pas forcément passé des heures et des jours, l'œil rivé au microscope. Luc Montagnier, directeur de l'unité d'Oncologie virale à l'Institut Pasteur, et qui deviendra membre des Académies des Sciences et de Médecine, avait le gabarit pour batailler face aux Américains. Il a défendu l'honneur de ses gens ainsi que l'antériorité de la découverte faite par son laboratoire. C'est un mérite qu'il faut lui reconnaître et c'est sans doute pour cela que le comité Nobel a voulu le distinguer. Comme quoi rien n'est simple sous le soleil.

Edward Jeanfils.



Mots croisés / N°81 / La lettre Z

HORIZONTALEMENT :

I. Silicates. II. Entre deux gares — Tombe bien. III. Massez — IV. Serrez ou non les dents — Argon. V. Trompez — Sans inégalité. VI. Nanas. VII. La presse au début — Parfois d'encre. VIII. Aigle — Nom d'un empire. IX. Pierre aux couleurs mêlées. X. Campe devant Alamein — Ouvre toutes les portes. XI. Pro baby-boum. XII. Gros scalps.

VERTICALEMENT :

1. Faisaient des lacets. 2. Noircissons — Poème parfois beau. 3. Consent — Raccourci de droite. 4. Manquez — Soulève des poids. 5. Chef-lieu de l'Hérault — Chaque musicien reçoit le même. 6. Dessoudez — En rajoute sur le cardinal. 7. Très couru... Annonce le pape... - 8. Intra muros... Aromate... Serpenta en Europe. 9. Embaument les harengs.

Christian Baré

Histoire et Mouvement wallon

Fabrice Meurant-Pailhe,

attaché au Fonds d'Histoire du Mouvement wallon (Musée de la Vie wallonne)

Il faut bien l'admettre, l'histoire du Mouvement wallon est peu connue. Peu connue parce que peu enseignée ; peu connue parce que peu étudiée.

Longtemps influencée par l'œuvre d'Henri Pirenne, l'école historique belge tend à gommer les particularismes. Il s'agit d'exalter l'âme belge qui serait préexistante à 1830. Dès lors, les premiers ouvrages écrits sur le Mouvement wallon n'émanent pas du monde académique mais bien de militants plus ou moins bien documentés.

Durant l'entre-deux-guerres, l'élan patriotique forgé — selon certains — dans le creuset des tranchées de l'Yser renforce la conception unitariste de l'histoire de Belgique. Certains historiens amateurs s'emploient à contrer cette tendance, mais leurs travaux restent quasiment sans écho... En 1938, des militants actifs à Liège, Bruxelles ou Charleroi fondent la Société historique pour la Défense et l'Illustration de la Wallonie qui se donne pour but d'étudier le passé des régions romanes du pays.

Après la Seconde Guerre mondiale, les conceptions développées par Pirenne restent dominantes au sein de la communauté scientifique, malgré l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs.

Fernand Schreurs, Secrétaire général du Congrès national wallon, publie des articles sur l'histoire du Mouvement wallon. À partir des années 1960, l'Institut Jules Destrée se lance dans une politique éditoriale qui aborde différentes facettes de l'histoire wallonne mais, à l'exception notable du professeur Félix Rousseau, le monde académique ignore superbement les collections développées par l'Institut.

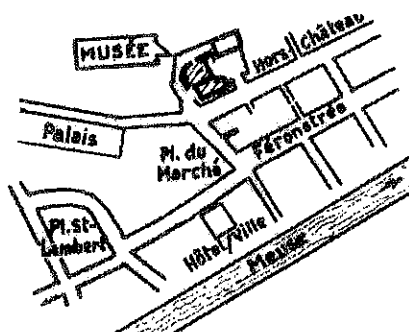
Il faut attendre la fin de l'État unitaire pour voir apparaître les premières grandes synthèses. En 1973, l'*Histoire de la Wallonie*, dirigée par Léopold Genicot sort de presse. Six ans plus tard, l'Université Libre de Bruxelles décide de créer un cours d'histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon. La chaire est occupée par Hervé Hasquin, par ailleurs directeur scientifique de l'ouvrage *La Wallonie. Le pays et les hommes*. À Liège, à la même époque, le professeur Robert Demoulin dirige un séminaire d'histoire contemporaine autour du Congrès wallon de 1905.

À partir des années 1980, la recherche s'intéresse davantage aux militants wallons et à leur action. En 2000, un vide important est comblé grâce à l'*Encyclopédie du Mouvement wallon*, publiée plus d'un quart de siècle après son homologue flamande. Quatre ans plus tard, une *Histoire de la Wallonie*, dirigée par Bruno Demoulin et Jean-Louis Kupper, rassemble des contributions qui synthétisent les recherches les plus récentes dans les domaines de l'histoire mais également de la géographie ou de la préhistoire.

Ces dernières années, on constate que les étudiants des universités francophones se détournent d'une thématique qui offre pourtant de nombreuses pistes de recherche et de réflexion. Bien sûr, il n'est pas question ici de nier l'intérêt et l'importance de sujets relatifs à l'histoire de l'intégration européenne, des pays d'outre-mer ou des flux migratoires. La désaffection récente vis-à-vis de l'étude du mouvement wallon constitue-t-elle une tendance lourde ? S'agit-il d'un simple reflux avant un regain d'intérêt ? En cette période de débats institutionnels et de questionnement identitaire, la question mérite d'être posée...

L'ancien Musée de la Vie wallonne

témoignait du quotidien des Wallons d'autrefois et en exaltait la richesse. La présentation devenue obsolète se devait d'être adaptée au visiteur du troisième millénaire. Fruit d'une muséographie et d'une scénographie de pointe, le nouveau parcours propose, à travers une grande diversité de thèmes et une belle variété d'objets, la découverte de la vie en Wallonie. Géographie, histoire, revival, économie(s), vie quotidienne, consommation(s), religions et croyances, fêtes, droits, savoir, métiers d'art... rien ne manque à cette évocation. La Wallonie, un «pays» jeune, complexe et multiple en perpétuelle mutation. Un milieu humain considéré, tant dans son passé que dans son présent, dans une optique anthropologique large. Une variété culturelle habillée d'une épatante convivialité, au service d'une conception éminemment positive du caractère wallon : l'unicité dans la diversité !



Musée de la Vie wallonne

1, cour des Mineurs 4000 LIEGE
Tél. +32 (0)4 237 90 40
Fax. +32 (0)4 237 90 89
Courriel : info@viewallon.be
Ouvert tous les jours de 9h30 à 18h00 sauf les lundis et les 01/01, 01/05, 01/11 et 25/12.
Entrée : adultes 4 €, seniors et étudiants : 3 €, enfants de 6 à 18 ans, 2 €.
Gratuit les 1ers dimanches du mois.
Fermeture technique annuelle : première semaine de janvier.

N.B. Le nouveau parcours permanent inclut une salle consacrée à l'histoire du Mouvement wallon des années 1880 à

nos jours. Par le biais d'objets, de publications, de fac-similés de journaux et d'affiches mais aussi d'archives audiovisuelles, le visiteur peut se familiariser avec les grandes étapes du combat wallon. De la création des premières ligues, à la scission de l'Université de Louvain, des revendications en matière d'infrastructures aux grands congrès wallons de l'immédiat après-guerre, tous les temps forts de ce mouvement multiforme sont évoqués.

Inscrits dans une scénographie originale, ces témoignages proviennent du Fonds d'Histoire du Mouvement wallon mais également des collections du Musée de la Vie wallonne, fondé par Joseph-Maurice Remouchamps, par ailleurs Secrétaire général de l'Assemblée wallonne dès 1919. Les lecteurs de *Wallonie-France* pourront ainsi contempler un drapeau du Front démocratique wallon, des souvenirs de pèlerinages wallons à Waterloo ou encore un Tchanchès coiffé d'un bonnet phrygien. Bonne visite!

Quelques idées fausses sur les conséquences en droit international de la disparition de la Belgique...

Jean-Sébastien Jamart

Maître de conférences à l'Université de Liège, chargé du cours de droit international public

Les velléités flamandes laissent penser que la Flandre déclarera son indépendance, soit dès les prochaines élections régionales, soit dans un avenir proche. Les journalistes, les commentateurs, les politologues, les économistes, les hommes politiques nous parlent déjà d'une future "Belgique continuée", constituée de Bruxelles et de la Wallonie, soit une "Belgique française", associée à la France pour Daniel Ducarme, soit une fédération "nouvelle belge" pour Olivier Maingain. En toute hypothèse, ils parlent encore de Belgique. Comme pour se rassurer...

La "Belgique continuée" serait membre de droit de l'ONU et de l'Union européenne... Faux !

Certains pensent même que cette "Belgique continuée" pourra rester membre de l'ONU et de l'UE, en occupant le siège de l'ancienne Belgique, alors que la Flandre, qui aurait fait sécession, devra leur demander son adhésion. Autrement dit, si la Flandre part, elle se met en dehors du jeu international, alors que la Wallonie et Bruxelles succéderont tranquillement à l'ancienne Belgique et resteront membres de droit de l'ONU et de l'UE. Et, par là, de convaincre la population "francophone" que tout continuera comme avant, même sans les Flamands, que tout ira bien dans le meilleur des mondes. Force est de constater que, bien que de nombreux députés aient fait leur droit, ils semblent avoir oublié le

b-a-ba du droit international. Non, Mesdames et Messieurs les politiques et les journalistes, rien ne sera plus comme avant pour la Belgique, "même continuée". Les "nouveaux Belges" pourraient-ils circuler librement dans l'UE ? Non, d'après le droit international. Pas plus que les nationaux du nouvel État de Flandre ! Les nouveaux Belges pourront-ils utiliser l'euro ? Oui, mais seulement lorsqu'ils seront en vacances dans un pays de la zone Euro, mais pas sur le territoire de cette "nouvelle Belgique", car ce pays ne sera plus dans ladite zone... pas plus qu'il ne sera membre de l'UE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN ou de l'ONU !

L'État successeur est comme un nouveau-né, vierge de tout traité international, lorsqu'il accède à l'indépendance.

J'en entends déjà s'écrier : « Mais il est fou... ». Eh non ! ce sont nos commentateurs politiques et nos politiciens qui le sont pour ignorer les conséquences internationales d'une séparation de la Wallonie-Bruxelles et de la Flandre, conséquences qu'ils devraient connaître. À moins qu'ils n'y aient même pas songé...

En droit international, on appelle le phénomène de dislocation d'un État en

plusieurs nouveaux États : une succession d'États. La règle est l'**intransmissibilité des traités internationaux** liant l'ancien État aux États successeurs. En effet, comme en droit interne, par exemple dans le droit du contrat de bail, c'est le **principe de l'effet relatif des traités** (article 34 de la Convention de Vienne de 1969 sur le droit des traités) : seuls sont liés par des obligations ou sont titulaires de droits les États qui ont conclu le traité. Les tiers à ces traités ne sont, par définition, pas concernés par eux, ainsi que par les droits et les obligations qu'ils contiennent. De même qu'un nouveau propriétaire d'une maison ne sera pas lié par un contrat de bail à 9 ans, signé par l'ancien propriétaire, le nouvel État ne pourra pas se prévaloir d'un traité signé par son prédécesseur ou y être tenu. Plus simplement, en droit international, c'est le **principe de la table rase** (art. 8 et 9 de la Convention de Vienne de 1978 sur la succession d'États en matière de traités). L'État successeur est comme un nouveau-né, vierge de tout traité international, lorsqu'il succède à l'ancien État, autrement dit lorsqu'il accède à l'indépendance.

Il existe une seule exception à ce principe, c'est la question des traités fixant les **frontières territoriales de l'ancien État**. Ces traités lieront tous les États qui se proclameront indépendants sur une partie ou toute partie de ce territoire. Le principe en question est le principe de l'*uti possidetis iuris* (art. 11 de la Convention de Vienne de 1978 sur la succession d'État). >>>

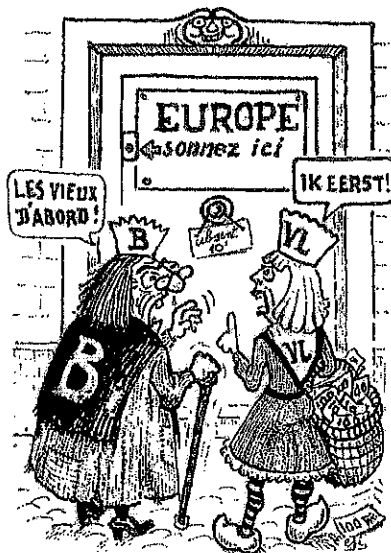
Ce principe est destiné à ne pas déstabiliser les pays frontaliers des nouveaux États successeurs. Donc, si la Flandre proclame son indépendance, ses frontières avec la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas seront les mêmes que celles de "l'ancienne Belgique", de même que les frontières de la "Belgique continuée" avec l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. Ce principe a même été étendu malheureusement par l'UE aux frontières administratives internes aux États (Commission Badinter en 1992) alors qu'aucune règle de droit international ne le prévoyait jusqu'alors. Dès lors, les frontières entre le nouvel État flamand et la "Belgique continuée" seront celles déterminées par la loi portant scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. D'où l'enjeu crucial de ce débat.

Contrairement aux idées reçues, en cas de sécession flamande, tant la "nouvelle Belgique", que le nouvel État flamand, devront demander leur admission aux organisations internationales auxquelles elles désirent appartenir. Que ce soit l'ONU, l'OTAN, le Conseil de l'Europe, l'UE, il n'y aura pas d'adhésion de plein droit comme successeur de la Belgique. Et, par conséquent, pas d'appartenance de plein droit au système Schengen de libre circulation des personnes entre pays européens ou à la zone Euro autorisant les pays membres à battre l'euro comme monnaie légale...

Pour rappel : lors de la sécession slovène et croate de la Yougoslavie en 1991, après leur reconnaissance internationale en 1992, Croatie et Slovénie ont dû demander leur adhésion à l'ONU, mais aussi la Yougoslavie nouvelle (résolution 777 du Conseil de sécurité des Nations Unies)... **Tout nouvel État, successeur ou non d'un ancien État, doit demander son admission et se soumettre aux procédures habituelles d'acceptation fixées par les organisations internationales.**

Parfois, cela se fait rapidement, sans grande contestation de la part des membres de l'organisation internationale. Par exemple, la Russie hérita sans problème du siège de l'Union soviétique aux Nations Unies. Dans

d'autres cas, cela est plus problématique, ainsi pour la Yougoslavie. En toute hypothèse, **il faut l'accord des parties membres aux organisations internationales pour y admettre un nouvel État, fût-il État successeur.** Le nouvel État doit aussi remplir les critères d'admission à l'organisation internationale, par exemple l'Union européenne.



La "Belgique continuée" serait encore dans la zone Euro... Faux !

Concernant l'appartenance à la zone Euro, n'oublions pas que les États membres de l'UE qui veulent introduire l'euro doivent respecter certains critères économiques ("les critères de convergence"). Même si les 26 pays de l'UE admettaient la "Belgique continuée" en leur sein (ce qui, on l'a vu, n'est pas automatique), **cette "nouvelle Belgique" devrait repasser "l'examen monétaire" pour pouvoir battre monnaie en euro.**

Les critères de convergence sont exposés dans l'article 121 § 1 du traité instituant la Communauté européenne. Il s'agit de 4 critères (la stabilité des prix, la situation des finances publiques, le taux de change, les taux d'intérêt à long terme).

La stabilité des prix. Le traité dispose : «La réalisation d'un degré élevé de stabilité des prix [...] ressortira d'un taux d'inflation proche de celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.» Concrètement, le **taux d'inflation d'un État membre donné ne**

doit pas dépasser de plus de 1,5 % celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix sur l'année précédant l'examen de la situation de l'État membre.

La situation des finances publiques. Le traité stipule : «Le caractère soutenable de la situation des finances publiques [...] ressortira d'une situation budgétaire qui n'accuse pas de déficit public excessif...» Dans la pratique, la Commission, lors de l'élaboration de sa recommandation annuelle au Conseil des ministres des Finances, examine si la discipline budgétaire a été respectée en se basant sur deux valeurs de référence :

— **le déficit public annuel** : le rapport entre le déficit public annuel et le produit intérieur brut (PIB) **ne doit pas dépasser 3 %** à la fin du précédent exercice budgétaire. Si ce n'est pas le cas, ce rapport doit avoir diminué de manière substantielle et constante, et avoir atteint un niveau proche de 3 % (interprétation en tendance selon l'art. 104 § 2) ou, alternativement, rester proche de 3 % tout en dépassant de manière exceptionnelle et temporaire ;

— **la dette publique** : le rapport entre la dette publique brute et le PIB **ne doit pas dépasser 60 %** à la fin du précédent exercice budgétaire. Si ce n'est pas le cas, ce rapport doit avoir diminué suffisamment et s'approcher des 60 % à un rythme satisfaisant (interprétation en tendance selon l'art. 104 § 2).

— **Les taux d'intérêt à long terme** : le traité dispose : «le caractère durable de la convergence atteinte par l'État membre [...] se reflète dans les niveaux des taux d'intérêt à long terme». Pratiquement, **les taux d'intérêt nominaux à long terme ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats** en matière de stabilité des prix (donc les mêmes que pour le critère de stabilité des prix). La période prise en considération est l'année précédant l'examen de la situation de l'État membre.

Conformément à l'art. 122 § 2 du traité, la Commission et la Banque centrale européenne (BCE) sont tenues >>>



ÉDITORIAL

L'ÉTAT BELGE, BATEAU IVRE, BIENTÔT ÉPAVE

Il faut avoir un sacré culot, comme certains journaux, pour prétendre que l'État belge a joué un rôle salvifique dans la crise financière. Non seulement son "establishment" n'a rien vu venir, non seulement son ministre des Finances se répandait en analyses lénifiantes alors que le péril surgissait de toutes parts, mais l'absence de vision de son gouvernement se traduit, après avoir épongé d'énormes pertes, par la perspective d'un retour à l'ordre ancien des choses, comme si les événements n'en avaient pas fait justice. Au lieu de conserver la masse de manœuvre acquise au prix de centaines de milliards d'euros (certes en se délestant de boulets qui entraînaient le reste par le fond, comme ABM-Amro), il n'a d'autre projet que de la rendre au secteur privé, avec le minimum de changement que l'on baptisera régulation. C'est faire fi de la nécessité qui s'enfoncé dans les yeux de tous les observateurs sérieux, fussent-ils libéraux (je ne parle pas des incurables néo-libéraux), de redonner à la puissance publique la capacité de poser sur l'économie le manque de l'intérêt général. Le comble, dans la bouche des grands barons du Système, est de nous seriner une fois de plus l'antienne européenne, comme si l'Union, formatée par le traité de Maastricht à servir les desseins mondialistes de la haute finance, n'avait pas été la matrice du laisser-faire et de la mise au rancart des instruments de la souveraineté nationale, contrôlable par l'électeur et non par les conseils d'administration de quelques grands conglomerats ou, pire, par des cénacles occultes ; comme si l'Union donc n'obéissait à d'autre loi qu'à celle de l'avidité sans limite.

Puissent maintenant Dieu ou les Dieux mesurer le vent aux brebis tondues dont font figure les appauvris et les dépossédés. À quelque chose déjà, malheur est bon. La fiction d'une nation belge a perdu ses principaux ancrages dans la réalité financière. La mainmise française sur Fortis et

Dexia n'est pas spécialement rassurante, car la République s'apprête à passer la main à d'autres banquiers, mais à tout prendre, elle permet de rester en famille et l'on peut espérer qu'elle fera de nouveaux adeptes à la cause du nécessaire rapprochement franco-wallon. Enfin, le crédit de la classe politique belge a fondu un peu plus dans une opinion publique qui était déjà bien désabusée à son égard. Combien de temps encore s'obstinera-t-elle à ne faire jamais ce que demande la population ?

*Pour sauver leur chère België,
d'aucuns ont encore la tentation
de se contenter de merles
quand les Flamands se régalaient
de grives...*

C'est sur cette terre toile de fond que s'est ouvert le dialogue communautaire tant annoncé. Les partis francophones ont entonné le péan parce que la NVA n'a plus de voix dans la chorale. Des deux côtés de la table vont se retrouver de vieux chevaux de retour du Système. De là à attendre qu'ils hennissent à l'unisson, il y a tout ce qui sépare l'illusion de la lucidité. Ils n'ont plus dans le flanc l'épéron de l'extrême urgence et, s'ils ont bien une conviction commune (quoique sujette à la vérification par l'épreuve), c'est que les choses ne se clarifieront pas avant les élections de juin. Malgré tout, force sera, entre-temps, de parler du fond. Les bases de départ sont inconciliables, sauf à prendre en compte le fait que les interlocuteurs francophones se sont résignés à un dépassement substantiel du fédéralisme. Les Flamands veulent, comme toujours, fixer l'ordre du jour. Le leur exclut de parler des limites de Bruxelles, mais prévoit un solide coup de canif dans l'unicité de la Sécurité sociale et de la politique fiscale. Ce n'est pas encore l'indépendance et il y a donc matière à gloser sur le mot confédéralisme qui définit l'union — limitée — d'États souverains à des fins minimales. Il n'em-

pêche que l'on en rejoindrait le concept par une large intersection... en attendant la secousse finale. Les francophones, pas trop rassurés quand même, clament à tout vent que leurs interlocuteurs garantissent le maintien de "la solidarité interpersonnelle", expression charabliesque qui désigne, en somme, les transferts Nord-Sud de la Sécurité sociale. Le bon billet, aurait ricané Ninon de Lenclos ! Cette ligne de défense-là sera percée comme l'a été le bouclier de type Maginot du statu quo institutionnel. Nous y perdrons ? Un peu, pas tant qu'on le dit et de moins en moins. Ce qui compte vraiment est de savoir ce que nous obtiendrons en échange. Pour sauver leur chère België, d'aucuns ont encore la tentation de se contenter de merles quand les Flamands se régalaient de grives. Espérons que la volonté de résistance, qui s'est fortifiée depuis un an et demi, l'emportera cette fois sur la tentation capitularde.

Les probabilités annoncent donc l'échec du dialogue sur les points essentiels. Tout s'éclairerait, tout se simplifierait si l'on se décidait à parler de l'inéluctable sécession. Mais non, on voit, comme pour la crise financière, grossir les nuées sombres à l'horizon sans adapter la voilure en conséquence. Ôtons une illusion au bon peuple de la Communauté française : il n'y aura pas de divorce de velours à la tchéco-slovaque ; la Flandre essaiera de rafler le gros enjeu bruxellois par un coup de force. La Wallonie ferait une faute incommensurable en la laissant prendre la quatrième ville francophone du monde. Elle a besoin de Bruxelles pour sa production de richesse et pour son rôle international. En s'unissant à elle, selon des modalités à définir (il ne s'agit pas de fondre son âme dans un "Wallobrux" d'affairistes), elle se donnera les moyens de vivre confortablement la transition vers le choix définitif de son destin.

Imprévision, irrésolution, recul devant le grand changement d'idées, de structures et d'action... Il y a bien >>>

des similitudes entre ce qui vient de se passer dans le monde financier et qui adviendra sur le terrain communautaire. La Belgique, coquille presque vide mais haut-parleur d'une pensée unique, hostile aux vraies patries, n'y pourra rien. Ni non plus "l'Europe", fervente d'une mondialisation finan-

cière qui vient de mettre le paroxysme à sa nocivité. «*Dans les crises graves, disait de Gaulle à Alain Peyrefitte, c'est l'instinct national qui est le plus fort, les constructions artificielles s'effondrent*» (1). Il n'est plus temps de laisser le leurre belge égarer l'instinct national des Wallons. Il y a de la Marseillaise

dans l'air. Préparons-nous à combattre les tyrannies de l'argent et les oligarques qui se peinturlurent en noir, jaune et rouge !

Jacques Rogissart

(1) *C'était de Gaulle*, tome II, Fayard, 1997.

LE COIN DU GÉOPOLITICIEN

■ L'EUROPE-PUISSANCE ?

Illusion des europhiles ! N'en déplaise à M. Sarkozy, la preuve en a encore été faite dans le conflit russo-géorgien.

L'Union européenne, divisée et obsédée par ses considérations économiques, n'a pu s'accorder que dans de pieux discours, assortis de quelques sanctions dérisoires. La France aurait obtenu plus de la Russie si elle avait joué sa propre partie au lieu de s'encombrer de compromis à 27.

D'autre part, on a vu, à l'occasion de ces événements, les funestes conséquences de la sécession du Kosovo, reconnue par la plupart des Occidentaux. Le Kremlin a beau jeu de leur rappeler que les Abkhazes et les Ossètes ont droit, eux aussi, à leur indépendance. Et demain, ce sera peut-être son langage pour la Transnistrie moldave et la Crimée.

En attendant : 1° la Russie élargit sa zone d'influence dans la mer Noire, une des grandes plaques tournantes du destin européen ; 2° en contradiction avec eux-mêmes, les 27 restent sourds aux plaintes des malheureux Serbes

de Bosnie qui veulent se réunir à la Serbie en invoquant les mêmes droits que les Kosovars. Un beau gâchis ! L'Europe occidentale est plus vassalisée que jamais par les États-Unis... qui ne savent eux-mêmes où est leur véritable intérêt.

■ L'EURO FORT ?

La Banque centrale européenne ne pense qu'à lui. D'après elle, il devait nous préserver de l'inflation. C'est raté. Nous aider à payer plus facilement la facture énergétique. Malheureusement, il baisse vis-à-vis du dollar et, encore un peu, ce sera raté. Il remontera ? Mais alors, c'est que le dollar se dépréciera et les productions de gaz et de pétrole, qui libellent leur prix dans cette devise, chargeront leur ardoise.

Il pénalise nos exportations, c'est bien connu. Mais il a un autre inconvénient, moins souvent relevé en ces temps de néo-libéralisme dominant : il encourage les importations au détriment des nombreuses productions qui pourraient naître ou se développer chez nous. Les théoriciens néo-libéraux opposent au

protectionnisme la théorie des "avantages comparatifs", mais celle-ci suppose pour fonctionner tant de conditions préalables qu'elle est comme la jument de Roland : elle a toutes les qualités, sauf celle d'avoir corps dans la réalité. C'est si vrai que le libre-échange mondialisé commence à être remis en cause par des politiciens et des économistes qui en furent de chauds partisans. Oh, ce n'est probablement pas "l'Europe" qui le soumettra à révision la première, mais les États-Unis dont le déficit commercial abyssal finira par déclencher le grand choc en retour.

■ À NOTER :

Cette réflexion de l'ancien ministre français Corinne Lepage (membre de la majorité actuelle, précisons-le) dans *Le Monde* (23.08) : «*Il est plus que temps de sortir d'un hyper-capitalisme financier qui tue l'économie réelle et se moque comme d'une guigne du long terme. C'est précisément en réintroduisant l'avenir dans les mécanismes financiers et dans les cartels (...) qu'une économie durable pourra se mettre en place*».

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

■ **Fin des vacances** — Les politiciens retrouvent les affaires dans l'état où ils les ont laissées en juillet, c'est à dire à peu près nulle part. Un peu refroidi en août, le moteur se remet à tourner à plein régime. Les francophones persistent à clamer que l'urgence socio-économique l'emporte sur celle du communautaire. Pour les Flamands, celui qui détermine largement celui-là. Interviewé dans *Le Soir* (30.08), le ministre-président Kris Peeters propose une fois de plus de dialoguer avec son homologue wallon en laissant de côté le bruxellois. Au Pèlerinage de l'Yser, les organisateurs y vont encore plus fort : ils demandent l'annexion de la capitale à la Flandre ; les francophones (93% de la population) y auraient seulement quelques "faciliteiten" ! Quand on voit ce

qu'elles valent dans la périphérie et à Fournon...

Tout de même, certains responsables flamands se font à l'idée qu'une grande réforme de l'État ne sera pas possible avant les élections législatives que l'on pourrait peut-être avancer à 2009. C'est le cas, notamment, du président du VLD "ouvert".

Allons, c'est reparti !

■ **3 septembre** — Le ministre-président bruxellois Charles Picqué confesse, au *Soir*, que l'on est entré dans «*l'ultime phase de la réforme de l'État*» qui débouchera sur le confédéralisme. Lucide, il estime que refuser de réformer, c'est ouvrir la porte au séparatisme. Bah ! cher président, ce sera pour l'étape suivante et on y sera vite. Mais,

«*si vous décidez de partir (sic)*», ce sera sans Bruxelles, a-t-il envoyé aux Flamands.

■ **4 septembre** — Soutenu par son gouvernement, M. Peeters a un plan pour tout résoudre... à la satisfaction de la Flandre. On "dialoguerait" (le mot est décidément devenu un tic) de Communauté à Communauté, chacune d'elle étant libre de prendre des Bruxellois dans sa délégation. Mais attention, *pas op !* On ne parlerait ni de BHV ni du problème de la périphérie bruxelloise. Cela, la Flandre se réserve de régler leur sort à sa convenance. Réaction glaciale des partis francophones.

■ **5 septembre** — M. Reynders clame à tout vent que le redressement économique de la Wallonie guérirait >>>

"le mal belge". Ici, c'est une erreur. Il ne fait pas mystère de sa pensée profonde : il faut changer les déplorable habitudes et méthodes que le PS a léguées à la Région. Là, c'est une faute. Dans le contexte actuel, une telle déclaration confirme les Flamands dans leur vision dénigrante des Wallons et de leurs partis chamoiseurs. Les sociaux-chrétiens, que le président du MR accuse d'avoir bloqué le débat communautaire depuis un an, protestent et les socialistes itou.

■ **7 septembre** — La course cycliste flamande *De Gordel* rappelle avec délicatesse aux Bruxellois qu'ils sont encerclés et que les communes périphériques ne leur appartiendront jamais.

■ **8 septembre** — Les trois médiateurs royaux, MM. de Donnée, Langendries et Lambert, se remettent à la tâche. Eh quoi ! ils se sont donc reposés en août alors que Sa Majesté leur avait recommandé l'urgence ? S'il ne peut plus compter sur le zèle de pareils courtisans, c'est le commencement de la fin ! Pas grave, M. Peeters leur ôte une épine du pied en leur annonçant qu'il ne pose plus de condition préalable au dialogue, pourvu qu'il y en ait un très vite. Le trio a sa petite idée : une discussion entre partis et niveaux de pouvoir, Bruxelles ayant son représentant dans la délégation francophone. C'est presque un retour à la case départ, puisque les Flamands se résignent, semble-t-il, à attendre les élections de 2009 sans casser la baraque belge-caine entre-temps.

■ **9 septembre** — Un autre homme du roi se démène : le sieur Rudy Aernoudt, ancien secrétaire général de l'administration flamande et propagandiste du néo-unitarisme (toute nation a ses renégats !). *Le Soir* et *De Standaard* ouvrent leurs colonnes à ses calculs biaisés. En cas de scission de la Belgique, selon lui, la Flandre perdrait 1,25 milliards d'euros, Bruxelles un milliard et la Wallonie près de 5. Le coup est bien asséné, car, dans la conjoncture présente, c'est la résistance wallonne qui met le plus le Système en péril. L'auteur émet d'ailleurs le souhait d'un "État fédéral renforcé" qui ferait gagner 14 milliards au royaume, dont 7 à la Flandre, 4 à la Wallonie et 3 à Bruxelles. Tout cela, comme le fait remarquer le gouvernement wallon, repose sur des hypothèses arbitraires et des conventions de calcul qui font compter tout apport public pour rien ou presque. D'autre part, il faut pas mal de fumée pour faire passer Bruxelles, vache à lait du royaume, pour une quasi-mendiante.

■ **10 septembre** — Nouveau coup de gueule de M. Peeters. Il a l'impression que les francophones n'alignent pas devant lui une délégation digne de son niveau. Le VLD et le SP.A, qu'il n'a pas consultés, le rappellent à l'ordre. Fin de cette tempête dans un verre d'eau. M. Olivier Maingain, président du FDF et futur négociateur, pilonne : il n'y aura pas de négociation si les bourgmestres de Linkebeek, Wezembeek-Oppeem et Crainhem ne sont pas nommés et si la question de l'élargissement de Bruxelles ne vient pas sur le tapis !

■ **12 septembre** — Le même persiste dans ses funestes visées annexionnistes sur le Brabant wallon. Au micro de la RTBF, il se dit partisan d'un référendum à ce sujet dans les communes bordurières. Il avoue risquer de «chagriner certains amis wallons». Il risque surtout de mettre la Wallonie dans une juste fureur alors que la situation requiert une entente étroite entre les deux Régions. M. Di Rupo publie un livre intitulé *Être socialiste aujourd'hui*. C'est plein de bons sentiments et même de bonnes idées. Ce qui manque, c'est une bonne pratique. Comment peut-on combattre "le capitalisme débridé" et voter les traités de Maastricht et de Lisbonne ? On souhaiterait aussi une stratégie débelgifiée pour la Wallonie. En même temps, on remarque l'accent mis sur l'écologie. Petit signal à Écolo, sensible aux sirènes du MR ?

■ **16 septembre** — *Le Soir* et *De Standaard* publient les résultats de leur nouveau sondage sur les intentions de vote. Le PS et le MR reculeraient fortement. Le premier reprendrait la première place en Wallonie et la perdrait à Bruxelles. Bouleversant, non ? En tout cas, les politiciens concernés s'y intéressent très fort.

Il est vrai que le MR wallon n'a plus ses belles couleurs de naguère. À cause de l'arrogance de M. Reynders, comme l'écrivent plusieurs journaux ? C'est plus complexe que cela. Le budget en équilibre du président bleu était une illusion — nous l'avions prédit ! Il a eu raison de s'engager dans la voie d'une réforme profonde de l'État, mais apparaît comme entraîné, malgré lui, par le puissant courant nordiste. Du coup, ses propos cassants tombent à plat et c'est le FDF qui lui sauve la mise dans la capitale. S'en irrite-t-il ? Au contraire de M. Maingain, il refuse de faire dépendre le début de la négociation de la nomination des 3 bourgmestres. Mais il a toujours une carte française dans sa manche. Quand l'abattra-t-il ?

■ **17 septembre** — Et ils sondent toujours ! Cette fois, c'est *Le Soir* et la RTBF qui créent un non-événement. Faut-il commenter ? Les réponses aux questions ne sont même pas cohérentes entre elles. Par exemple, 44% des Wallons (enfin, des 600 interrogés) se sentiraient Belges avant tout, ce qui laisse penser que 56% se sentent autre chose. Mais 52 % considéreraient les Flamands comme des Belges pareils à eux ! Il y a quand même deux choses que les sondeurs n'essaient plus d'occulter : la montée du séparatisme et la prévision massive d'un affaiblissement de l'État belge, tel que le montre un autre coup de sonde paru dans *télé moustique*.

Le ministre bruxellois de l'Emploi Benoît Cerexhe veut que sa Région s'étende non seulement aux 6 communes de la périphérie, mais encore... aux 35 flamandes de la grande couronne ! Inutile de dire qu'il peut se brosser, mais après tout, pourquoi ne pas se fabriquer gratuitement de la monnaie de négociation ? Les Flamands, eux, en ont l'habitude.

Le président du groupe CD&V de la Chambre, Luc Decaluwé, proclame que «le dialogue sera la dernière chance de la Belgique». Mais non, cher Meneer, il n'y a aucune chance dans la Belgique. C'est dans l'après-Belgique qu'il faut en chercher

■ **19 septembre** — Les 3 mousquetaires remettent leur (bref) rapport au roi. Ce n'est rien d'autre qu'un constat des positions de départ, avec une proposition parfaitement irréaliste : faire discuter de BHV par une autre structure de négociation «à un moment approprié» Fureur des Flamands.

Le CDh les irrite encore en publiant un document en français intitulé «Wallonie-Bruxelles, together forever» (pourquoi pas "ensemble pour toujours" ?). Il propose de créer une "Communauté francophone", s'appuyant sur deux Régions fortes et pourvue d'un lien territorial.

Mais c'est M. Reynders qui met de l'huile sur le feu, selon M. Demotte et Mme Isabelle Durant, en affirmant qu'il faudra discuter de BHV et de l'élargissement de Bruxelles en même temps que tout le reste.

■ **20 septembre** — M. Peeters constate que Flamands et francophones n'ont pas la même interprétation du document (vide, mais limpide) des médiateurs. Toutefois, il s'en remet à M. Le terme auquel il demandera des >>>

"explications" lorsqu'ils se verront à Namur... à la fête de Wallonie ! Ces dernières se déroulent avec les invités, salués à l'extérieur par les militants du RWF qui leur mettent sous les yeux des drapeaux français et des pancartes réunificationnistes. Le ministre-président Demotte invite les Wallons à ne pas avoir peur de l'avenir et insiste, lui aussi, sur la solidarité wallo-bruxelloise.

21 septembre — Logique avec elle-même, la NVA, réunie en congrès à Gand, constate que sa gamelle est vide. Elle se retire de la majorité fédérale et annonce qu'elle ne participera pas au "dialogue". Pour l'heure, elle reste au gouvernement flamand. Le VLD et le SP.A y voient comme une contradiction et réclament la démission du ministre régional Geert Bourgeois.

M. Leterme apparaît comme d'habitude désarmé. M. Peeters, qui n'a pas été éclairé par lui, prend l'initiative pour voir si on peut remettre le dialogue sur la rampe de lancement, et, implicitement, si l'on peut ramener la NVA à la négociation. À remarquer que, sans celle-ci, le CD&V et le VLD n'ont plus de majorité parmi les députés flamands de la Chambre, ce qui les expose encore plus à la surenchère des nationalistes.

22 septembre — Ça y est ! M. De Wever confirme le retrait de la NVA du gouvernement flamand. Le cartel avec le CD&V est dissous *de facto*, sauf au niveau communal. M. Leterme fait l'étonné, mais, comme M. Peeters est revenu satisfait de ses ultimes consultations, il est d'avis que le "dialogue" peut commencer, avec un temps raisonnable pour le mener à bien.

Illusion naturellement, mais les partis francophones jubilent : le virus NVA est isolé ! Mais il demeure extrêmement contagieux et M. De Wever a beau jeu de démontrer que ses ex-partenaires gouvernementaux flamands manquent à la parole donnée à leur nation.

26 septembre — M. Reynders explique ses vues (très belgicaines !) au journal *Le Monde* : rejet de « toute idée séparatiste » ; demande d'un renforcement de l'État fédéral « dans certains domaines » ; projet d'une circonscription fédérale pour désigner les titulaires de « fonctions importantes ». À part cela, il envisage sans crainte le renforcement du pouvoir des Régions. Allez vous y retrouver !

27 septembre — La cassure s'accroît entre les ex-cartellistes. Réuni en congrès à Bruxelles, le CD&V se

prononce pour le dialogue avec les francophones, mais sans changement du programme. Ses dirigeants se répandent en critiques feutrées sur le jusqu'au-boutisme de la NVA. De son côté, M. De Wever ne met pas de gants pour comparer le gouvernement Leterme à celui de la France de Vichy. De son point de vue, évidemment, il y a un peu de vrai.

28 septembre — L'actualité politique s'efface derrière l'actualité financière. Les trois États du Bénélux s'affairent au sauvetage du groupe Fortis qui s'effondre. La Belgique prend 49% du capital de la S.A. Fortis Banque pour 4,7 milliards d'euros (bonjour les critères maastrichtiens du déficit budgétaire !). Les Pays-Bas et le Luxembourg se chargent respectivement des branches ressortissant à leur nationalité pour 4 et 2,5 milliards. Le très belge président du conseil d'administration, Maurice Lippens est débarqué. M. Reynders est placé, lui aussi, sur la sellette : une semaine auparavant, il jurait qu'il n'y avait pas de souci à se faire...

29 septembre — C'est le tour de Dexia. De nouveau, les États concernés — donc les contribuables ! — doivent y aller de leurs deniers : 2 milliards d'euros pour le belge, 1 milliard pour ses Régions (dont 50% pour la Flandre, 35% pour la Wallonie et 15% pour Bruxelles), 3 milliards pour la France, 376 millions pour le Luxembourg. Comme de juste, le président du conseil d'administration Axel Miller, démissionne, mais réclame 3 millions d'indemnités. Il y en a qui ne perdent jamais le nord ! Chapitre un peu plus tard par le ministre français Michèle Alliot-Marie, l'intéressé (c'est le cas de le dire) retirera sa demande.

4 octobre — L'État néerlandais nationalise la partie du groupe Fortis ressortissant aux Pays-Bas. Réduit à peu près à ses dimensions belges, ledit groupe encaisse 16,8 milliards d'euros. Il n'est pas faux de dire que c'est bradé.

5 octobre — Le grand groupe français BNP Paribas rachète 75% du capital de Fortis. Il paiera avec des actions d'une valeur totale de 8,25 milliards d'euros. La part de l'État belge tombe à 11%.

6 octobre — La France place un proche du président Sarkozy, M. Pierre Mariani, comme administrateur délégué de Dexia. Et qui sera le président du conseil d'administration, choisi par la *België* ? Le gros bousilleur Jean-Luc

Dehaene, totalement incompétent en la matière et l'on s'étonne que l'action de la banque dégringole !

Comme si le gouvernement n'en avait pas assez sur les bras, il doit affronter une grève quasi générale dans tout le royaume pour lui rappeler les problèmes du pouvoir d'achat.

8 octobre — Le grand dialogue communautaire commence : 6 francophones font face à 6 Flamands. MM. Maingain et De Decker (MR), Moureaux et Marcourt (PS), Antoine (CDH) et Cheron (Écolo). Face à ces farouches défenseurs de l'État fédéral, la Flandre aligne pour le CD&V, MM. Peeters, et Steven Vanackere (qui remplace Geert Bourgeois de la NVA), Bert Anciaux pour les VI Pro, Frank Vandebroucke pour le SP.A, Dirk Van Mechelen et le ministre régional flamand de Bruxelles, Guy Vanhengel, pour le VLD "ouvert".

9 octobre — Les États belge, français et luxembourgeois garantissent pour un an les emprunts que pourrait faire Dexia pour se refinancer sur le marché des capitaux.

10 octobre — Y en a, je vous jure ! Devant leurs militants réunis à Namur, M. Di Rupo et Mme Onkelinx se livrent à une juste critique du "capitalisme débrié" en oubliant qu'ils ont approuvé toutes les mesures de l'Union européenne et que le premier a été membre du conseil d'administration de Dexia. Vous direz qu'il y a plus de joie dans le ciel, etc.... mais un peu de claire abjuration de ses anciennes erreurs ne serait pas du luxe. Et puis on se réserve d'examiner la suite.

Les caisses sont vides ?

(air connu)

Pas étonnant ! Exemples récents : le contribuable a payé les voyages à Pékin de MM. Leterme (qui allait soi-disant là-bas à titre privé), De Gucht, Reynders, Daerden et Anciaux, avides d'assister au beau spectacle des JO après avoir versé une larme sur le Tibet. Ministre, c'est vraiment une bonne place ! on comprend que ces messieurs s'accrochent au Système.

Le gouvernement wallon, sollicité de toutes parts par les besoins de notre population, a rétrocédé 91 millions d'euros aux finances fédérales en déséquilibre (quoi qu'en ait dit M. Reynders). Au titre de la loyauté fédérale, *dixit* le ministre-président Demotte qui s'est mis à enfiler l'habit du belgicisme indécrottable.

de faire rapport au Conseil, au moins tous les deux ans ou à la demande d'un État membre faisant l'objet d'une dérogation, sur les progrès réalisés par les États membres dans l'accomplissement de leurs obligations pour la réalisation de l'union économique et monétaire. Ce sont les "rapports de convergence".

"L'ancienne Belgique" fut admise dans la zone Euro par une décision du 3 mai 1998 constatant que :

- la législation nationale est compatible avec les articles 108 et 109 du Traité et avec les statuts du Système européen des banques centrales
- le taux d'inflation moyen est de 1,4%, donc inférieur à la valeur de référence ;
- la Belgique ne fait pas l'objet d'une décision du Conseil constatant l'existence d'un déficit public excessif ;
- la Belgique a participé au mécanisme de change ces deux dernières années. Le franc belge n'a pas connu de tensions graves et n'a pas été dévalué par rapport à la monnaie d'un autre État membre ;
- le taux d'intérêt à long terme est, en

moyenne, de 5,7%, donc inférieur à la valeur de référence.

Imagine-t-on un seul instant qu'une "nouvelle Belgique" ou "Belgique continuée" remplirait ces critères de convergence haut la main, mieux que la Slovaquie ou la Pologne (toujours en dehors de la zone Euro), alors que le budget de cette "Belgique continuée" serait amputé des transferts financiers de la Flandre indépendante, transferts qui sont évalués selon les études entre 2,5 et 6 milliards d'euros. Ce "manque à gagner" serait largement suffisant pour que le critère de déficit public non excessif ne soit pas rempli par la "Belgique continuée" et exclurait en fait comme en droit cette "nouvelle Belgique" de la zone Euro. **Que ceux qui veulent continuer la Belgique lorsque la Flandre aura pris son indépendance ne cachent pas cette réalité : la Belgique nouvelle sera encore plus belge que la Belgique ancienne, puisqu'elle devra réintroduire sa propre monnaie, le franc belge !**

Le fait d'avoir sa propre monnaie pourrait ne pas porter à grande conséquence si les fondamentaux économiques de la "nouvelle Belgique" étaient solides. Après tout, le Royaume-Uni, le

Danemark, la Suède vivent bien sans l'euro et ne s'en portent pas plus mal. Mais il est plus que probable qu'un "franc nouveau belge" serait vite attaqué sur les marchés des changes et que cette monnaie devrait être dévaluée fréquemment, au gré de ses déficits budgétaires (nonobstant la science de M. Daerden, qui, à entendre certains journalistes "indépendants," serait si brillant qu'il aurait déjà dû recevoir plusieurs Prix Nobel d'Économie). Les "nouveaux Belges", qui seraient payés sur leur territoire dans la monnaie ayant cours légal, le "franc nouveau belge" que je crains fort léger, devraient rembourser leurs emprunts hypothécaires auprès de leur banque en euros lourds comme l'indique leur contrat notarié... Nul doute que les banques ING, Fortis, Dexia et autres ne convertiront pas leurs avoirs et surtout leurs créances libellées en euros dans cette "nouvelle monnaie belge", pour les beaux yeux de nos hommes politiques qui se montrent si clairvoyants sur le sujet. En d'autres termes, accepter la "Belgique continuée", c'est accepter d'être payés en monnaie de singe tout en devant rembourser ses dettes en euros lourds.

Non merci !

«Belgique-Kosovo : la fêlure»

C'est ce que répond le politologue français **Philippe Moreau Defarges** à **Christophe Lamfalussy** (*La Libre*, 24.09). Il se dit inquiet de voir proliférer partout «l'idée du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Si l'idée apparaît comme démocratique, elle n'en est pas moins explosive. Elle mine, en effet, les nations qui, soit dit en passant, ont souvent eu beaucoup de peine à se constituer.

«Quand est-il légitime de dénoncer un pacte étatique ?». Bonne question, mais réponse complexe parce que chaque cas est différent. Ainsi les Kosovars prennent leur indépendance pour se mettre à l'abri des persécutions serbes, mais les Flamands, eux, n'ont jamais rien connu de pareil. Alors ils préfèrent

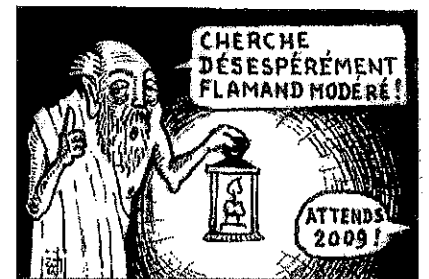
la négociation et «le fond du problème est le même».

En tout cas, si la Belgique disparaît, les États successeurs auront à demander leur adhésion à l'Union Européenne. Au risque de se voir opposer un veto ? Oui peut-être, estime le chercheur. Un refus qui, concluons-nous, ne ferait que compliquer la construction de l'Europe, car où ces nouveaux petits États trouveraient-ils alors refuge ?

Ne pas confondre, s. v. p.

Parti à la pêche aux Flamands modérés, *Le Soir* (30.09) a ramené un précieux témoignage sur l'existence de l'espèce. Oui, ils sont présents et nombreux, répond en substance le professeur **Dave Sinardet** (Univ. d'Anvers) connu pour

être pro-belge, mais il précise que les francophones ne doivent plus assimiler les séparatistes flamands aux fascistes. Ainsi, assure-t-il, «la NVA ne doit pas être considérée comme extrémiste», puisqu'elle participe à la vie démocratique.



De son côté, Jan Loones, simple militant de ce parti, juge «qu'une Flandre indépendante est une exigence justifiée pour ceux qui constatent que la Belgique ne fonctionne plus». C'est une évidence qui reste à faire admettre à beaucoup de Wallons.

J. L.



Économie wallonne

Résumé des "Brèves" d'Athena / septembre 2008 (*) :

— Après Google et Microsoft, c'est le groupe suédois H & M qui va investir 75 millions d'euros dans l'installation de son centre de distribution européen à Ghlin (Borinage).

Parmi les raisons qui ont convaincu la direction du groupe, retenons la qualité de la main-d'œuvre, l'excellente situation géographique et le support efficace des services publics. 300 emplois seront ainsi créés ;

— le ministère français de la Défense confie à Sabca (Charleroi) la modernisation de l'avionique de 20 Alpha Jet de l'armée de l'air ;

— Logistics in Wallonia vient d'enregistrer un nouveau succès : la société allemande Deutsche Lagerhaus, entreprise prestataire de services intégraux en matière d'immobilier logistique, investit 75 millions d'euros sur le site du Trilogiport à Hermalle-sous-Argenteau (près de Liège) ;

— Autre succès à signaler dans le domaine spatial : la fusée russe Semyorka sera équipée d'un "kit électronique de sauvegarde" réalisé à Charleroi. Ce lanceur sera exploité par Arianespace à Kourou (Guyane française).

(*) Athena, mensuel de la Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie (Région wallonne), avenue Prince de Liège, 7 - 5100 Jambes.

Tél. vert : 0800/11 901 - Fax : 081/30.66.00.
<http://recherche-technologie.wallonie.be>



<http://www.liege-france.be/volonte.htm>

Ce site Internet existe pour améliorer les échanges commerciaux entre le Pays de Liège et les Régions de France

Quelques mots d'encouragement aux échanges franco-liégeois.

René G. Thirion a été, successivement, administrateur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège, rédacteur en chef du *Représentant Belge*, et secrétaire général de la Chambre française de Commerce et d'Industrie des provinces de Liège et Luxembourg. Son expérience lui a permis de nombreux contacts et échanges avec des institutions et des entreprises françaises.

C'est cette connaissance qu'il met à profit, aujourd'hui pour aider, par le biais d'Internet, à une amélioration constante des relations et synergies commerciales entre une province qui sent bon la France et l'Hexagone tout proche.

Il est anormal qu'une entreprise liégeoise s'épuise à essayer de vendre en Flandre (6 millions d'habitants), ce qui exige des investissements lourds au niveau financier, notamment à cause d'une différence de langue et de culture, alors que la France lui offre un marché de plus de 64 millions d'habitants sans investissements lourds, puisque la langue et la culture sont semblables.

Il en est de même pour une société française qui aura de nombreux problèmes à s'implanter en Flandre alors que la Wallonie lui est ouverte sans aucun problème.

C'est dans cet espoir que ce site a été créé. L'Europe est là, les frontières s'ouvrent entre ses États et la Wallonie est, par les faits économique et culturel,

la 23^e région française de l'Hexagone. Amis français, participez à notre prospérité commune en établissant, de votre côté, la même volonté d'oublier les horribles barrières administratives qui nous empêchent de mener le dur combat de la mondialisation ensemble !

Envoyez un courriel à gestionnaire@liege-france.be pour toute question ou remarque concernant ce site web

René Thirion
 22, rue Auguste Donnay
 4130 Esneux
 Tél. 04/388 32 59 ou 0475/ 28 64 72
 Télécopie : 04/253 26 17

Biocarburants (bis)

Dans sa dernière livraison, *Wallonie-France* reproduisait deux coupures de presse (*Marianne* et *Eurinfo*) concernant la question controversée de la production des biocarburants. *Le Soir* (06.09) s'est fait l'écho des inquiétudes de M. Olivier De Schutter, rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Elles sont de trois ordres :

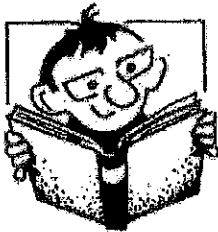
— la hausse brutale du prix de certaines matières agricoles due notamment à une spéculation éhontée, ce qui paupérise des millions de personnes ;

— l'énergie considérable et la forte consommation d'eau nécessaires à la production du bioéthanol ou du biodiesel accélèrent la déforestation avec de graves conséquences sur le climat ;

— la production de ces biocarburants se fait au détriment des cultures vivrières et entraîne l'exploitation des petits paysans par les grands propriétaires terriens ;

— la production des agrocarburants doit s'appuyer sur la culture de certaines plantes, telles le sorgho doux en Afrique, parce qu'elles ne lèsent pas le développement des cultures nécessaires à la nourriture de la population mondiale qui s'accroît.

Pour M. De Schutter, un règlement mondial s'impose d'urgence sous peine de catastrophes alimentaires.



Le testament belge

de Luc Dellisse *

Un thriller politico-culturel. "Il ne fallait d'ailleurs pas dix ans d'études pour comprendre qu'en Belgique, la vie politique était devenue entièrement souterraine. Plus rien de ce qui se disait au grand jour n'avait le moindre sens."

Le testament belge est ce qu'on appelle un témoignage de fiction. Professeur de scénario à la Sorbonne et à l'ULB, Luc Dellisse-auteur raconte les événements dont a été témoin Luc Dellisse-narrateur. C'est l'histoire, vécue il y a dix ans, d'un poète hermétique alternant périodes de contemplation oisives et petits travaux improbables dans le domaine culturel, juste de quoi survivre. Coopté par un ami auprès du cabinet du ministère francophone de la Culture, il sympathise avec le jovial directeur dudit cabinet, Albert Montalban, pour qui il va effectuer des missions de représentation loufoques — surréalistes au sens belge du terme — à l'étranger. Il ira même jusqu'en Chine, afin de récupérer le manuscrit posthume d'un ancien Premier ministre, Théo Faber, manuscrit qui s'avère être une bombe politique, puisque ledit Faber y reconnaît que l'État belge est organisé au seul profit de la Flandre, ce qui est bien compromettant pour tous ceux qui vivent du système...

En fait, l'auteur dresse un portrait acerbe de la machinerie bureaucratique qui entoure le monde culturel, et le subventionne, égratignant au passage certains artistes d'"avant-garde" plus ou moins conceptuels. Il décrit au vitriol la partitocratie belge, qui enterre une offre roumaine de coopération dans le domaine de la francophonie, à cause de la rivalité entre "catholiques" et "radicaux". Les individualités remarquables, comme Montalban, étouffent dans les rouages du "système" où

grouillent les apparatchiks, où règne une sorte de non-dit permanent et de malaise palpable. La machine peut vous broyer, il suffit d'une crise ministérielle. Seules les personnalités sans attaches, telles que Dellisse, semblent être en mesure de conserver leur autonomie et leur liberté...

Un jour, Montalban confie à Dellisse un lourd secret exhumé des archives non classées de Wallonie : Raoul Valenglay, industriel richissime et mécène du premier tiers du XX^e siècle, aurait caché dans une de ses propriétés industrielles, une énorme quantité d'or, aux fins d'aider à la création d'une république wallonne ! Il s'agit de récupérer le trésor, ce qui permettrait à Montalban de réaliser son grand dessein politique au profit de sa région... Dellisse est de facto mêlé à ces recherches, qui toutefois s'enlisent. L'affaire rebondit avec l'assassinat de Montalban qui, cependant, a pu lui transmettre des informations codées. À charge pour Dellisse de les décrypter et d'aller jusqu'au bout...

De vieux documents jalonnent le récit, et marquent les tournants de l'intrigue. Il est curieux de constater que le thème des archives est récurrent dans diverses créations provenant de Belgique : *Le Testament belge* fait écho sur ce point à la série des *Cités Obscures*, romans graphiques de François Schuiten et Benoît Peeters. Comme si derrière les apparences quotidiennes se cachait une réalité enfouie, refoulée par l'inconscient collectif, et qui ne laisse pas indemnes ceux qui l'approchent. Le tabou des origines appliqué à un pays tout entier...

* * *

L'ouvrage de Luc Dellisse mérite de connaître un large succès, et fera certainement date. La valeur d'une œuvre ne provient que d'elle-même, c'est entendu, mais son intérêt est aussi fonction du contexte qui l'a vu naître. Nous voici en effet en présence du premier vrai "roman de la Belgique finissante" dont l'action se déroule à la fin des années nonante. Choix judicieux : c'est une époque qui n'est plus d'actualité, mais qui n'est pas encore historique.

À croire que le processus de décomposition de la Belgique auquel nous assistons aujourd'hui n'a pas de début, juste

des périodes de plus ou moins forte intensité...

Tant que ce processus existera — tant que la Belgique sera encore là — *Le Testament Belge* conservera son intérêt. Ensuite, c'est moins sûr, car la force et la faiblesse du livre sont que celui-ci est d'être ancré dans un temps et un lieu précis. L'Histoire risque alors de dépasser la fiction...

Mais laissons de côté les interprétations sérieuses qui seront à faire le moment venu ! Ce jeu de l'esprit permet simplement, aujourd'hui, de mieux apprécier *Le Testament Belge*. Voilà un bon roman d'actualité bien écrit par un auteur de talent, charpenté par une bonne histoire peuplée de personnages bien campés, et teinté d'un humour discret et ironique. De plus, la langue française est maniée avec dextérité et simplicité, faisant de la lecture un plaisir. Dans l'immédiat, que demander de plus ?

La "Belgique finissante" va-t-elle générer un courant littéraire ? Une fois refermé le livre de Luc Dellisse, une question s'impose toutefois : pourquoi la situation en Belgique ne stimule-t-elle pas davantage l'imagination des auteurs ? Pourtant le contexte de la décadence belge est propice aux histoires rocambolesques, sulfureuses et néanmoins parfaitement crédibles : un cadre idéal pour un roman noir de premier plan. Les possibilités de créer des personnages hauts en couleurs sont presque illimitées, et les milieux dans lesquels ceux-ci pourraient évoluer sont d'une diversité extrême.

Je fais le pari que le Stieg Larsson** francophone sera originaire de Wallonie ou de Bruxelles ! Il y a en effet matière à réfléchir et à écrire : l'extinction de la Belgique ne relève pas seulement du domaine politique. Les événements auxquels nous assistons possèdent une dimension historique et peut-être, dans une certaine mesure, universelle : on touche à la nature humaine et à l'organisation des sociétés. Et chez chaque personne concernée (tous les habitants de Belgique, plus quelques autres) un aspect existentiel est indiscutablement présent, à des degrés divers.

Cédric Chopin

* Éd. Impressions Nouvelles, 2008.

** Auteur de la trilogie Millenium.

Qu'est-ce que la France ?

par Alain Finkielkraut

Voilà un livre qui tombe à pic. Cet ouvrage collectif de 450 pages sous la direction du philosophe Alain Finkielkraut ne pose plus la question comme au temps de Renan en 1882 : « *Qu'est-ce qu'une Nation ?* » mais bien « *Qu'est-ce que la France ? Et que doit-elle devenir : une nation ou une société résolument post-nationale ?* » À l'heure de la mondialisation, dans quelle communauté faut-il que les hommes vivent ? Dans une patrie charnelle ou dans une France désencombrée de sa francité, un espace polymorphe, sans identité assignable ? Autrement dit, l'idée de Nation est-elle morte et faut-il crier vive le communautarisme ? À la lecture de cet ouvrage, on constatera que la Nation selon Renan a du plomb dans l'aile. « *Le plébiscite de tous les jours* », « *La possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage indivis* », tout cela a bien été mis à mal au cours du XXe siècle, avec ses guerres industrielles, la mort de masse, les camps, le racisme exterminateur. Et le devoir de mémoire qui s'ensuit... Le passé commun, il est à mettre au passif. Il faut rendre des comptes, il faut assumer un devoir de mémoire, cesser de pavoiser... L'avenir en commun ? La France est devenue comme les États-Unis, un territoire ouvert aux popula-

tions non européennes qui ne demandent pas seulement à enrichir l'héritage culturel de la France mais veulent aussi voir reconnaître la diversité des héritages, non plus tradition nationale mais mise en sourdine de la Nation par respect des différences...

Dans ce livre, toutes les grandes questions qui touchent à l'identité française et à la spécificité de la République sont abordées par des spécialistes : l'école de la République, la laïcité, l'histoire de France selon Michelet, le rôle de la religion catholique, les relations de la France avec ses Juifs, l'intégration européenne, l'héritage du Général De Gaulle, l'importance des paysans et même la fameuse galanterie française.

Les textes rassemblés par Alain Finkielkraut proviennent de son excellente émission *Répliques* sur France Culture, qu'il anime le samedi matin à 9h15 depuis 1985. Finkielkraut a retranscrit, avec l'aide de ses invités, le dialogue intellectuel qu'il a eu avec eux. Entre autres : Christophe Barbier, directeur de la rédaction de *L'Express*, habitué de l'émission d'Yves Calvi, *C dans l'air* (F5) ; Pascal Blanchard, historien de la colonisation avec *La République coloniale* (Hachette, 2006) ; Paul-Marie Coûteaux, homme politique bien connu des rattachistes et auteur de *Le Génie de la France* (2002), *De Gaulle philosophe* (Lattès) et *Être et parler français* (Perrin, 2006) ; le philosophe Jean-Marc Ferry qui a écrit un essai très intéressant : *L'Europe, la voie kantienne. Essais sur l'identité postnationale* (Éd.

du Cerf, 2005) ; François Furet, l'historien de référence sur la Révolution française ; Marcel Gauchet, rédacteur en chef de la revue politique *Le Débat* ; Pierre Manent, philosophe, auteur de *La raison des Nations* (Gallimard, 2006) ; Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Éducation nationale et son livre *L'école face à l'obscurantisme religieux* (Max Milo, 2006) ; Stephen Smith, journaliste spécialiste de l'Afrique, auteur de *Noir et Français* (Éd. du Panama, 2006) ; Henri Tincq, journaliste au *Monde* spécialisé dans les religions et auteur du livre *Dieu en France. Mort et résurrection du catholicisme* (Calmann-Lévy, 2003) ; Michèle Tribalat, démographe, qui a donné *La République et l'Islam : entre crainte et aveuglement* (Gallimard 2002) et l'historien Michel Winnock, qui vient de produire un ouvrage sur la fondation de la Ve République, *L'agonie de la IVe République, 13 mai 1958* (Gallimard). En voilà des lectures pour les longues soirées d'hiver !

Les émissions d'Alain Finkielkraut sur France Culture sont toujours pleines d'enseignements. Malheureusement, les "Belges français" ne peuvent plus capter cette excellente chaîne en Wallonie depuis juin 2008, puisque les télédiffuseurs ont estimé que les chaînes de Radio France n'avaient plus leur place sur le câble. À vos ordinateurs donc pour écouter cette émission via Internet et consulter la bibliographie toujours très fournie de chaque émission !

Jean-Sébastien Jamart

En très bref

Le 1er septembre, *Le Soir* interroge quatre politologues :

Pierre Verjans (ULg) — La rentrée sera difficile. La réforme de l'État ? Oui peut-être, « *mais y a-t-il une volonté suffisante ?* »

Pierre Vercauteren (Fac. cath. de Mons) — Deux éléments plombent la rentrée : la campagne électorale qui démarre et l'hypothèse d'élections fédérales anticipées. Une réforme aboutie de l'État avant juin 2009, c'est illusoire.

Carl Devos (Univ. de Gand) — Tout dépendra de la décision de la NVA ! Si ce parti rompt le cartel et que le CD&V reste au gouvernement, il y aura encore une majorité fédérale mais plus du côté flamand. La méfiance grandit des deux côtés « *avec, en toile de fond, la menace de provoquer des élections anticipées. C'est explosif.* »

Lieven De Winter (UCL) — Il semble que tous ont compris l'impossibilité d'une grande réforme avant juin 2009. La NVA détient la clé. Si elle s'en va, le CD&V risque de payer la note.

Wallonie-France est la seule revue d'information et de réflexion pluraliste qui prône le retour de la Wallonie dans la République française



ÉCHOS DE FLANDRE

sep./oct. 2008

Jean-Paul Roos

Médecins ou joueurs de foot : chacun chez soi !

L'Ordre des médecins veut se scinder en une aile flamande et une aile francophone, qui formeraient deux ordres autonomes. Il subsisterait bien un conseil fédéral, mais qui ne serait plus compétent que pour émettre des avis ayant une portée internationale ou fédérale.

Les médecins bruxellois pourraient continuer à opter pour l'un ou l'autre régime linguistique. Dans les communes à facilités, les médecins installés de longue date pourraient conserver le régime linguistique qu'ils ont choisi ; en revanche, les nouveaux venus devraient s'inscrire à l'Ordre flamand. Il est à noter que cette proposition de scission émane de la profession même, et non du monde politique.

L'Union belge de football est, elle aussi, en passe d'être scindée, pour les clubs amateurs, en une aile francophone et une aile flamande. Il s'agit cette fois d'une exigence politique, formulée par le ministre flamand des Sports, Bert Anciaux, qui veut pouvoir distribuer généreusement des subventions aux clubs flamands. La Ligue flamande de football pourrait voir le jour dès le 1^{er} janvier prochain. Quoi qu'il en soit, «l'inévitable se produira», a déclaré Bert Anciaux.

Quant aux clubs bruxellois, ils devront, comme les médecins, choisir leur camp. Bruxellois, entendez-vous le cliquetis des pièces de monnaie et le froissement des billets de banque ? C'est le chant qu'entonnent les sirènes flamandes pour vous attirer dans leur royaume ...

Les Wallons sont des petits malins

Ils gagnent à tous les coups dans les négociations communautaires !

Le lendemain du congrès au cours duquel la NVA a décidé de sortir du gouvernement, brisant ainsi le cartel qu'elle formait avec le CD&V, Paul Geudens a publié dans *Gazet van Antwerpen* un éditorial intitulé «Francophones 2 - Flamands 0 — Le camp francophone est euphorique, écrit-il. Ils ont enfin le scalp qu'ils convoitaient depuis si longtemps. (...) Le coq wallon a chanté, le front flamand a cédé. La francophonie belge a d'ailleurs gagné sur tous les plans. Le MR, le PS et le CDH veulent depuis juin 2007 un gouvernement fédéral qui ne s'occupe que des problèmes socio-économiques. Et bien, ils ont obtenu gain de cause. La réforme de l'État a été évacuée du gouvernement Letermé.

Ils ne payent pas leurs impôts

Johan Vande Lanotte n'est membre ni du *Vlaams Belang*, ni de la NVA, ni de la *Lijst De Deckert*, ni même du CD&V, mais du très modéré (croit-on en Wallonie) SP.A, le parti socialiste flamand. Cela ne l'a pas empêché de lever un lièvre censé apporter la preuve que les Wallons sont de fiefés profiteurs, ce qui ne peut que plaire à ses électeurs, tout socialistes qu'ils soient.

Comme chacun sait, celui qui ne paie pas ses impôts reçoit, après un certain temps (13 mois), une mise en demeure. S'il n'y donne pas suite, il s'expose à une saisie de son salaire, voire à une confiscation de ses biens. Mais, curieusement, certaines personnes ne sont pas inquiétées. Et — qui l'eût cru ? — le nombre de ces personnes que le fisc ne poursuit pas est beaucoup plus élevé en Wallonie qu'en Flandre. Pourtant, ajoute perfidement un autre député du SP.A, «les bureaux du fisc sont mieux pourvus en personnel en Wallonie qu'en Flandre».

Des articles sont parus dans toute la presse flamande pour dénoncer ce prétendu scandale. Didier Reynders, le ministre des Finances, a eu beau organiser le lendemain une conférence de presse pour expliquer ce phénomène, qui tient à des raisons administratives et sociologiques, le poison avait fait son œuvre. Salissez, salissez, il en restera toujours quelque chose.

Ils vivent aux crochets des Flamands

Les transferts de la Flandre vers la Wallonie s'élèvent chaque année à 5,8 milliards d'euros, somme à laquelle il faut ajouter quelque 200 millions provenant de Bruxelles. C'est ce qui ressort d'une étude de la Banque nationale.

Les journalistes du nord du pays n'ont pas tardé à sortir leurs calculettes. Cela signifie que les 6,1 millions de Flamands offrent chacun, bon an mal an, 967 euros à la Wallonie et chaque Bruxellois, 211 euros. Cela signifie aussi que les 3,4 millions de Wallons reçoivent des deux autres Régions 1.783 euros par an.

Il est à noter que ces transferts sont surtout dus à un différentiel de recettes, provenant tout simplement du fait que les revenus sont plus élevés en Flandre. Pour ce qui est des dépenses (pensions, allocations de chômage ...), les transferts sont inférieurs à 800 millions et sont en diminution.

Dans tous les pays du monde, cela s'appelle de la solidarité nationale. Le *Vlaams Belang*, lui, qualifie ces transferts de «vol organisé par l'État belge». On ne s'en étonnera guère. En revanche, ce qui devrait ouvrir les yeux à ceux qui persistent à croire en la bienveillance d'une partie importante de la population flamande à l'égard des francophones, ce sont les réactions des lecteurs des journaux flamands. À titre d'exemple, voici (dans leur ordre de parution) quelques extraits des dix dernières réactions parues à un moment pris au hasard (le vendredi 26 septembre dans l'après-midi) dans l'hebdomadaire *Knack* :

- Pas de doute, les Wallons sont drôlement plus malins que nous les Flamands.

- Si une poignée de gens qui travaillent doit entretenir tous ces profiteurs, c'est que ce pays est gravement malade.

- Donc, sans le vouloir, je donne 1.000 euros aux Wallons. Il est grand temps que je vote pour l'extrême droite.

- Baissez les impôts. Mettez fin au "profitariat".

>>>

- Le véritable problème, c'est que les Flamands versent cet argent dans un puits sans fond, sans perspective d'amélioration. C'est la même chose que de pratiquer des interventions coûteuses sur un malade en phase terminale.

- (Après un petit calcul tout personnel) Chaque famille wallonne moyenne reçoit donc 12.800 euros !

- Et pourquoi le gouvernement flamand ne donne-t-il pas autant de subventions aux Flamands qu'aux Wallons ? Ils pourraient aller s'installer dans les communes à facilités et y rétablir l'équilibre linguistique.

- En francs belges, ça fait donc 2 milliards de francs tous les trois jours !

- Apparemment, il y en a encore qui confondent solidarité et parasitisme.

Et, en guise de bouquet final, la réaction n° 10 dans son intégralité :

Il ne s'agit bien sûr pas seulement de ces 1.000 euros ; en fait, c'est beaucoup plus, et ce, depuis la naissance de notre petit pays artificiel.

Pourquoi un fonctionnaire wallon doit-il gagner plus qu'un fonctionnaire flamand ?

Pourquoi un Wallon doit-il payer moins d'impôts ?

Pourquoi les bons emplois sont-ils toujours réservés aux francophones ?

Pourquoi y a-t-il 5 radars en Wallonie et 1.500 en Flandre ?

Pourquoi les Flamands doivent-ils toujours faire des concessions aux Wallons ?

Et pourquoi, chers lecteurs, la Belgique est-elle ingouvernable depuis des années ?

Si on est honnête, on connaît la réponse !

Effectivement ...

Centralisation jacobine ?

Parmi les lieux communs proférés par certains hommes politiques, ou d'autres bons Belges, afin de combattre la thèse de la réunion, on relève celui de la fameuse "centralisation jacobine", sorte de monstre froid gouvernant la France d'une main de fer depuis la Révolution.

Négligeons ici le fait que la V^e République est largement décentralisée (22 régions) pour rétablir une vérité historique : la centralisation politique et administrative fut, en réalité, l'œuvre de la monarchie d'Ancien Régime. Cette centralisation était poussée à un point tel que la plus menue dépense nécessaire à la vie d'une petite "communauté" villageoise devait être acceptée à Paris par un arrêt du conseil du roi.

Alexis de Tocqueville l'a bien montré dans son livre *L'ancien régime et la Révolution* (chap. II), paru en 1856 :

« J'ai entendu jadis un orateur, dans le temps où nous avions des assemblées politiques en France, qui disait en parlant de la centralisation administrative : "Cette belle conquête de la Révolution, que l'Europe nous envie." Je veux bien que la centralisation soit une belle conquête, je consens à ce que l'Europe nous l'envie, mais je soutiens que ce n'est point une conquête de la Révolution. C'est, au contraire, un produit de l'ancien régime, et, j'ajouterai, la seule portion de la constitution politique de l'ancien régime qui ait survécu à la Révolution, parce que c'était la seule qui pût s'accommoder de l'état social nouveau que cette Révolution a créé... »

J. L.



ESPÉRANCE FOI CHARITÉ

Espérance

« Wallonie, 23^e Région de France », titre *Le Figaro Magazine* (20.09) qui a consacré un long article, illustré de plusieurs photos, à la question belge et à une de ses conséquences espérée par les "rattachistes". Le journaliste **Pierre Flicx** fait parler **Paul-Henry Gendebien**, président du RWF, qui rappelle en quelques mots la réalité de la Belgique actuelle :

« (elle) est entrée en un coma politique. Depuis les élections de juin 2007, rien n'a bougé. Aucune loi importante n'a été votée. Nous sommes plongés à la fois dans une crise existentielle de l'État et une crise de fonctionnement du gouvernement. Les gens se posent désormais la question fondamentale de l'avenir de l'État, de sa fin probable. » Le secrétaire général du parti **Laurent Brogniet** rassure les lecteurs français : « Sur le plan économique, (la Wallonie) se situerait même à la 6^e ou 7^e place des Régions françaises (...) Si l'on prend les 100 premières entreprises de Wallonie, 37% des chiffres d'affaires proviennent de filiales de groupes français, loin devant les groupes belges (24%) ou hollandais (22%). » Bref, la République ne s'agrandirait pas d'un désert.

De son côté, *Le Monde* (15.09) a, sous la signature de la médiatrice **Véronique Maurus**, fait part d'un abondant courrier reçu à propos de la "guerre des Belges", courrier émaillé de noms d'oiseaux échangés entre les correspondants, tels "nazis", "fossoyeurs", "néocolonialistes" ou "menteurs"... Bonjour l'ambiance !

Foi

Le hasard a voulu que je sois à Paris lors de la visite papale. Occasion rêvée pour mesurer la ferveur de "la fille aînée de l'Église", notamment à Notre-Dame puis aux Tuileries le 13 septembre. **Henri Tincq** titre dans *Le Monde* (14-15-08) : « Benoît XVI a tenté d'apaiser la querelle laïque et dénoncé le fondamentalisme ». Il écrit : « La politique, l'intelligence et la foi : en une journée, Benoît XVI a capté l'âme de Paris. À l'Élysée, les autorités de l'État ; au Collège des Bernardins, l'intelligentsia ; à Notre-Dame, la famille des croyants. Et Paris a découvert un pape qui, aux antipodes de sa caricature, n'assène rien, ne polémique pas, démine les terrains. (...) Nicolas Sarkozy a-t-il été touché par cette grâce apaisante ? Son discours de Latran sur la laïcité, en décembre 2007, à Rome, avait provoqué un ouragan. Ce vendredi (...) il en a gommé les aspérités, sans rien céder sur le fond. Il n'y a plus opposé l'instituteur au curé, a ignoré la gestation douloureuse de la séparation Église-État de 1905 ».

Le président persiste donc à défendre son concept de "laïcité positive" qu'il voit seule porteuse de tolérance dont le monde, marqué par l'égoïsme, a grand besoin.

« Revenant aux sources chrétiennes de l'Europe, le pape a rappelé l'héritage de la tradition monastique médiévale, >>>

celle qui a restauré la sagesse antique, liait la quête de Dieu à l'étude des textes (...) Pour en arriver à des préoccupations concrètes et modernes : les textes sacrés ne peuvent souffrir d'une lecture ni trop libérale ni trop littérale. (...) On retrouvait la double condamnation du théologien Ratzinger ; celle de la foi qui devient extrémisme quand elle n'est pas tempérée par la raison ; celle de la "culture positive" qui nie la question de Dieu. (...) "Foi et raison sont les fondements de toute culture véritable". Ce discours pouvait paraître fastidieux. À maints auditeurs, il est apparu "magnifique" et "lumineux".

Pour d'autres, pourtant de même obédience, une grave question se pose : Benoît XVI est-il un pape d'ouverture ? Ainsi *Golias*, revue catholique très à gauche, n'hésite pas à contester son intention de canoniser Pie XII, monté sur le trône de Pierre en 1939, et contesté pour son silence face à l'horreur nazie.

Contraste :

Je fus comblé au-delà de mes espérances pour mon anniversaire : ce 13 septembre, la RAI transmettait l'élection de Miss Italia, remportée par une Sicilienne, brillante étudiante en lettres, qui fait une thèse sur le féminisme. La beauté jointe au savoir. Que demander de plus ?

Charité (ou mort à crédit)

Pitié pour mon banquier (ou faussaire ?) ! Faut-il que la crise soit incroyable pour que l'on trouve dans *Le Soir* sous la plume de **Luc Delfosse** (un garçon modéré, à l'humour ravauteur) le terme "Bankster" ? Louis-Ferdinand Céline emploie le mot dans son pamphlet antisémite *L'école des cadavres* ; il sera repris par Léon Degrelle de sinistre mémoire et répété maintes fois par Jean-Marie Le Pen. Qui se ressemble s'assemble, n'est-ce pas !

À propos de Jean-Marie justement, une bonne nouvelle : *Le Monde* (13.09) nous apprend que «l'ancien électoralat du Front national est en déshérence (...) Un peu plus de six ans après le coup de tonnerre du 21 avril 2002, le Front national semble en voie de marginalisation».

Mais revenons en à cette banqueroute (*) planétaire dont le *Trésor de la Langue française* donne cette définition :

«BANQUEROUTE, subst. fém.

A. - Impossibilité déclarée de faire face à ses engagements et de payer ce qu'on doit.

1. [En parlant d'un particulier] Faillite.

- Spéc., DR. Faillite aggravée par certaines circonstances qui en font un crime ou un délit. Faire banqueroute ; il a fait une banqueroute d'un million (Ac. 1835-1932) ; banqueroute honteuse :

1. *Pour des pots-de-vin insignifiants, des bakhchich illusoires, vous obtenez des effets immenses. Jamais l'idée d'une grande banqueroute, d'un krach colossal, que parfois je redoute, quand je vois les proportions énormes où l'affaire est lancée (**), jamais, dis-je, aucune inquiétude de ce genre ne leur vient à l'esprit.*

RENAN, *Drames philos.*, *Le Jour de l'an*, 1886, p. 701.

Ernest Renan élevé au rang de prophète laïque ? Eh oui !

Libé (08.10) a eu l'excellente idée de demander leurs impressions à 17 artistes et intellectuels sur le krach : «Crise je t'écris (et) *L'actualité vue par 40 historiens*».

Pour **Pascal Lamy**, directeur général de l'OMC : «L'une des causes de la crise financière actuelle réside dans son déficit de régulation aux États-Unis qui provient lui-même d'un déficit de régulation globale. Pourquoi ? Parce que les États nations souverains qui gouvernent le monde globalisé d'aujourd'hui ne sont d'accord ni sur la nécessité de règles communes, ni a fortiori, sur le périmètre ou les modalités de mise en œuvre de ces disciplines.»

Yves Michaud, philosophe et directeur de l'Université de tous les savoirs, dénonce : «La plupart de ces économistes occupent des postes de conseillers ou de directeurs des études économiques dans des grandes banques, dont certaines mal en point. Question : ils étaient là pour les conseils, pour la déco, pour le salaire ?»

Pour **Patrice Baubeau**, professeur à Paris X : «La peur est une valeur en hausse : Jean-Paul II s'écriait : "N'ayez pas peur", Jean-Claude Trichet renchérit : "Reprenez vos esprits !" Dans les deux cas, il s'agit de confiance ou de foi. Mais les marchés sont-ils encore croyants en leurs propres vertus autorégulatrices ?»

Enfin **Charlie Hebdo** (15.10) titre avec **Coluche** en une : «Le nouveau look des banquiers... pour rétablir la confiance !».

Cocorico Nobel

La conclusion de l'édito du *Monde* (08.10) :

«Enfin, par son choix, le jury du prix Nobel tire un spectaculaire coup de chapeau à l'excellence de la recherche française et européenne, un an après le prix de physique attribué au Français Albert Fert et à l'Allemand Peter Grünberg. Il faut espérer que ce message convaincra un peu plus les pouvoirs publics de soutenir avec détermination la recherche. Et les jeunes chercheurs de ne pas désespérer des labos français. On peut même y gagner un Nobel !».

Voilà un beau défi à relever par les jeunes !

Claudio Opassich

(*) De l'italien *bancarotta*, littéralement "banc rompu" parce qu'au Moyen Âge, on cassait le comptoir du banquier en faillite.

(**) Renan fait sans doute allusion au début de l'affaire du canal de Panama. Le scandale financier allait éclater peu après, impliquant Ferdinand de Lesseps et de nombreuses personnalités françaises et ruinant des dizaines de milliers de petits souscripteurs.

«Le piéton de Paris»

En hommage au poète Léon-Paul Fargue, je titre ainsi le résultat d'un mini-sondage d'opinion réalisé lors d'un récent voyage dans notre capitale. Au hasard de mes rencontres, des Parisiens m'ont répondu :

— au kiosque à journaux (rue Lamarck), Estelle se dit résolument favorable au rattachement de Bruxelles et de la Wallonie à la France ;

— dans la boutique de peintures décoratives (aussi rue Lamarck), Daniel, qui a étudié à Bruxelles, est au courant du problème belge et serait heureux de voir la réunion se concrétiser ;

— à la galerie d'art et éditions Roussard (Montmartre), le patron est séduit par l'idée du rattachement, mais pense qu'il n'est pas pour demain ;
 — à la fromagerie Bocquet (rue des Abbesses), Marie se dit aussi favorable ;
 — au restaurant *Au pied du Sacré Cœur*, Pierre, un client jovial, est également pour ;
 — au siège de l'UMP (rue de La Boétie), Christine qui me reçoit, est au courant par son fils de 15 ans, elle dit oui à la réunion. Hadrien, étudiant en sciences économiques, est d'accord au nom de l'identité de langue et de culture. Un bémol toutefois ! Alexandre, étudiant en sciences politiques, redoute le rattachement parce qu'il estime que la République a déjà

assez de problèmes avec les Corses, les Bretons, les Basques et... les Alsaciens ;

— un client du resto *Le Sagittaire* (rue Lamarck encore), est enthousiaste à l'idée de la réunion ;

— derrière l'Assemblée nationale (rue de Bourgogne), le caviste d'*Ampelos* est au courant par des amis bruxellois et verrait d'un bon œil la réunion des francophones de Belgique à la France ;

— au retour, dans le Thalys, un étudiant français (corse exactement) marque aussi son accord.

Mini-sondage, pas scientifique certes, mais révélateur quand même ! Non ?

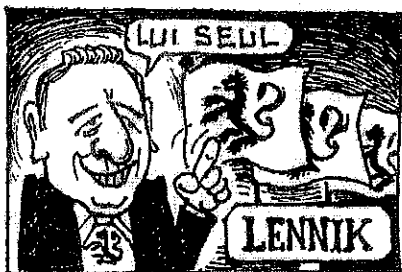
Claudio Opassich



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Lennik nique...

Le 20 août, M. Willy De Waele, bourgmestre de Lennik (Brabant flamand) bannit le drapeau belge de sa commune tant que, a-t-il précisé, la Belgique n'est pas devenue un État confédéral (sic).



Il l'arborera toutefois le 11 septembre à titre exceptionnel pour respecter le règlement flamand.

Interrogé par Michelle Lamensch (*Le Soir*, 22.08), le *Heer Burgemeester* lui a envoyé un percutant « *Jamais je ne me suis senti belge* » avant de conclure benoîtement qu'il n'était pas « *opposé aux transferts entre Régions* »... pour autant qu'ils soient contrôlés de près. Logique, puisque ces fameux transferts vont toujours du Nord vers le Sud !

Le lendemain, M. Hervé Rigot, échevin des Sports à Waremmes, confie un drapeau belge au capitaine de l'équipe de volley-ball de Lennik en déplacement dans la commune hesbignonne avec prière de remettre le glorieux emblème

à son bourgmestre ! Nul doute que M. De Waele aura remercié, les larmes aux yeux, son « *belgische collega* » pour cet inestimable cadeau. À moins que, aussi sec, il ne l'ait réexpédié à son envoyé. Quoi qu'il en soit, l'édile waremmien aura bien mérité le premier prix du lèche-botte belgeois.

Le jugement de Luc

Soyons objectifs : Le bonhomme De Waele n'a pas que des admirateurs in *Vlaanderen*. Ainsi, le 19 août, l'influent éditorialiste du *Laatste Nieuws* Luc Van Der Kelen le traite de « *Don Quichotte* » (sic) et l'enjoint de démissionner de son poste de premier magistrat communal ! Il est bien vrai qu'un « *saint* » n'est pas toujours honoré dans son pays.

Enseigner, c'est répéter...

Adage bien compris par M. Christian Behrendt qui utilise 10 fois les mots « *drapeau national* » dans sa carte blanche du *Soir* (19.08).

Dérangé par la décision du bourgmestre de Lennik, le professeur de droit constitutionnel (ULg), a potassé les règlements fédéraux et régionaux concernant le pavoisement des édifices publics. On en retiendra que, les jours dits « *ordinaires* », le drapeau régional « *peut être hissé seul (...)* le bourgmestre de Lennik l'a bien compris ». Que risque donc M. De Waele ? « *Réponse : probablement rien. En effet, l'arrêté royal de 1974 (modifié à 4 reprises) n'établit aucune sanction spécifique en cas de non-respect de ses dispositions* », puisque la tutelle des communes en cette matière appartient aux Régions !
 À quand le Coq wallon arboré seul ?

Maigre butin

Le 30 août, B Plus, mouvement décidé à garder une Belgique fédérale, n'a pas manqué de lancer ses militants sur Lennik. Après quelques heures de parloles avec les habitants, ils ont recueilli une centaine de signatures de « *bons Flamands* » outrés par le geste iconoclaste de leur bourgmestre.
 Pas de quoi pavoiser !

Quoi ? Une Belgique sans monarchie ? !

Le 9 août, Francis Van De Woestyne, journaliste à *La Libre*, interroge longuement Marc Uyttendaele à propos des 15 ans de règne d'Albert II. Pour le professeur de droit constitutionnel à l'ULB, « *la marge réelle de manœuvre politique du roi est égale à zéro* ».



Humble et sage, « *Albert II aura probablement été le roi des Belges qui correspondait le mieux au vœu du constituant initial qui tendait à lui couper les ailes, déjà en 1830* ». En clair : le roi des Belges n'existe que s'il a la consistance d'une ombre.

Conclusion du professeur : « *Si celui qui doit lui succéder a des velléités d'exercer cette fonction de manière plus personnelle, il précipitera la monarchie* » >>>

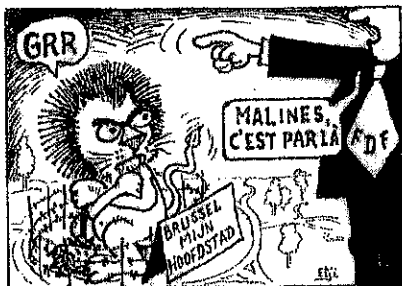
dans le mur. Autrement dit, si la monarchie, à l'avenir, devait impliquer un exercice différent, plus personnalisé des fonctions, elle serait bien plus une menace qu'un ciment pour la Belgique. Je pense que la Belgique peut vivre sans monarchie. Et la monarchie ne peut pas vivre sans la Belgique». Parole d'expert donc. Monseigneur est prévenu ! S'il veut garder sa couronne, il devra toujours sourire et ne rien dire. Dur, dur, lui qui se voit en «leader coriace».

Trône instable

Au début d'août, plus de 50% des 1.425 sondés en ligne par le groupe Sud Presse se disent satisfaits du Roi Albert, et ... 72% redoutent de le voir abdiquer en faveur de son fiston. Pour 36,5%, il y a menace d'instabilité si Philippe monte sur le trône et, pour 26%, cela signifierait la fin de la monarchie et du pays. Rideau.

Coup de force

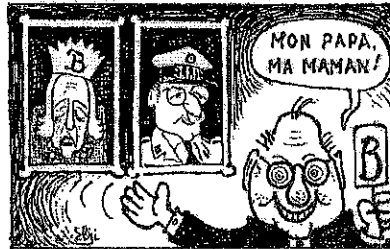
Le 1er septembre, M. Olivier Maingain accuse les Flamands d'avoir abusé de leur force pour faire de Bruxelles leur capitale — ce qui n'est pas faux ! Qu'ils s'en aillent où ils veulent, hurle le FDF, à Malines ou ailleurs, mais en Flandre ! Ce n'est pas gagné !



«Roi-Père et Belgique-Mère»

Dans *La Libre* (04.09), M. Jacques Lippert, directeur adjoint de l'Académie diplomatique européenne, constate la recrudescence de l'ethnonationalisme en Europe, c'est-à-dire une certaine idée de la nation fondée sur des racines communes (dont la langue) et surtout sur «un sol défini historiquement». Et c'est bien là le cas de la Flandre qui ne voit dans Bruxelles qu'un bout de territoire volé par les francophones. «Aux yeux de ces partis, et semble-t-il

de ses électeurs, la conception ethnique est «source de cohésion et de stabilité», comme le relève l'historien américain Jerzy Z. Muller et l'élément francophone, corps étranger, est perçu comme allochtone et déstabilisateur, les effets destructeurs sur la Belgique et ses institutions étant minimisés ou ignorés».



Les sources de l'ethnonationalisme flamand sont multiséculaires : au Moyen Âge, luttes bourgeoises et populaires contre le roi de France, suzerain du comte de Flandre ; au XVI^e siècle, les guerres de religion, voulues par l'Espagne, qui provoquent l'émigration des nobles et des intellectuels protestants, bloquant ainsi l'évolution de la langue ; au XIX^e siècle, la dominance du français qui bannit le flamand des rouages de l'État et de l'enseignement supérieur jusqu'en 1930. La Flandre a toujours ces combats en mémoire, d'où les heurts avec la Wallonie et Bruxelles, «restées régionalistes et «belgicaines»». «À défaut de trouver un énième compromis historique provisoirement satisfaisant pour les deux Communautés, la voie sera ouverte à l'indépendance de la Flandre».

Crise d'adolescence type pour M. Lippert qui, optimiste, espère que le désir de fuir «le Roi-Père et la Belgique-Mère» s'estompera et fera mûrir la Flandre. Sinon, elle formera «une souveraineté-association dans un cadre confédéral» ou elle créera «l'État-Nation flamand, déjà doté de structures exécutives et législatives, d'un drapeau et d'un hymne».

Nul ne sait encore, conclut l'auteur, ce qui se passera !

Occasion à saisir d'urgence

Pour M. Michel Quévité, professeur émérite de l'UCL, le confédéralisme est une chance pour les Wallons et les Bruxellois (cf. *Le Soir*, 19.09). La Belgique est déjà largement engagée dans cette voie, a-t-il confié à Dominique Berns.

Avec leurs compétences économiques et législatives s'étendant même au domaine international, les Régions sont quasiment souveraines et, si le mot de confédération fait peur aux francophones, c'est parce qu'il est mal défini, surtout en Flandre où l'on le traduit parfois par indépendance... et, notons-le, pas davantage défini par M. Quévité !

Mais point important à régler : le maintien de la solidarité interpersonnelle, contesté par la Flandre qui entend gérer seule ses affaires (Sécurité sociale, emploi et fiscalité). Ce «divorce social», s'il avait lieu, «mettrait à mal un des fondements de l'État belge». En fait, il le tuerait.

Pensez-vous vraiment, M. Quévité, que cette confédération de deux ou trois États garderait une forme de solidarité interpersonnelle ? C'est plus que douteux. Et, par ailleurs, quel nom porterait cette nouvelle entité politique ?

Quant à Bruxelles, le professeur la voit en Région à part entière — et agrandie après négociations ! — coopérant gentiment avec ses consœurs flamande et wallonne. Des Régions ? Mais alors, cela implique que la Belgique fédérale demeure. Cherchez l'erreur !

À la question de savoir si l'éclatement du pays est un scénario plus probable aujourd'hui, tout dépendra de l'évolution de l'électorat flamand, répond-il, un électorat qui, à 55 %, fait déjà confiance aux partis à la pointe du combat (CD&V, NVA, Dedecker et VB).

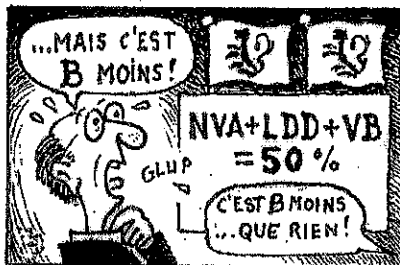
M. Quévité se veut toutefois rassurant : si la Flandre prend le large, la Belgique restera une monarchie constitutionnelle composée de deux entités territoriales, Bruxelles et la Wallonie. Et revoilà la Belgique résiduelle !



Bons Wallons et bons Bruxellois, vous serez alors seuls à régler la liste civile. Vous grimacez ? Allons, l'honneur de rester belge vaut bien un petit sacrifice !

Le grand mérite d'Yves Leterme

Pour M. Jan Callebaut, expert en marketing et conseiller du CD&V, ce mérite réside dans le fait que le patient Premier ministre a réussi à faire accepter l'idée d'une réforme par les francophones, chose impossible il y a encore moins d'un an. Chapeau, l'artiste ! Bon, il reste maintenant à la réaliser... sans tout casser ! Et là, ce n'est pas donné parce que, souligne Callebaut, lesdits francophones doivent savoir «que le cartel n'était pas du tout jugé radical en Flandre». La preuve : au contraire d'autres plus radicaux, la NVA à bien suivi une voie démocratique et, seize mois plus tard, Bart De Wever, n'ayant rien obtenu, a logiquement claqué la porte.



Demain donc, si Kris Peeters se plante, prévient le gourou, ce sera «la révolution en Flandre. Si l'on n'y prend garde, on va tout droit vers des élections où VB, LDD et NVA pourraient totaliser 50% des voix. La crainte est bien réelle» (Le Soir, 27.09, interview par Dirk Vanoverbeke).

La crainte, mais pour qui ?

Un solide De Wever

Jan De Troyer se fait l'avocat de "Bart le diable" (La Libre. 13.10). «Au risque de (se) faire traiter de flamingant», le directeur de TV-Brussel dit avoir admiré l'habileté du président de la NVA, invité le 8 octobre à la première de "Répondez @ la question" (RTBF) Agressé le plus souvent, De Wever gardait son calme, déjouait tous les pièges et suscitait l'admiration. La crise financière de devrait-elle pas être la priorité ? Certes, répondait Bart, «mais elle prouve aussi la faillite de l'establishment financier de la Belgique unitaire, ses liens perfides avec la Cour», ce qui est exact et peu démocratique confirme De Troyer. Qui encore aurait pu contredire l'homme politique flamand lorsqu'il sou-

tenait «que la Communauté française veut s'emparer d'une partie de la Flandre» ?

Enfin, la preuve que «la Belgique est une conférence diplomatique permanente» résidait, pour l'ami Bart, dans le fait que, si la frontière linguistique n'existe pas pour les francophones, «elle est, pour les Flamands, inviolable».



Conclusion de J. De Troyer : «à la fin du débat, il ne fallait pas être un sympathisant de Bart De Wever pour admettre que sa vision est consistante. Sa prophétie sur le dialogue communautaire actuel qui, selon lui, ne mènera nulle part, risque de se voir confirmée par les faits. Se contenter de lui coller l'étiquette de négationniste, raciste ou fasciste, ne suffira pas à prouver qu'il se trompe». Bart De Wever, une valeur sûre pour la Flandre. N'en doutons pas.

Circonscription fédérale ?

L'idée de créer une circonscription électorale belge est évidemment défendue par certains indémodables belgicains qui se recrutent un peu partout et, hélas !, surtout chez les Écolos.

Diagnostic, opposé à cette "fausse bonne idée", a publié, dans sa livraison d'octobre, les arguments de Mme Nézia Mahieu, ancienne responsable du Parti féministe humaniste. Il ne nous a pas semblé inutile de les résumer :

1. Une circonscription électorale couvrant l'ensemble belge n'aurait qu'un seul et unique but : «contribuer à la survie de l'État artificiel Belgique» ;
2. Les candidats à cette élection devront être bilingues (ndlr : et même trilingues!) afin de débattre correctement. Faut-il préciser que les Flamands, plus nombreux à connaître le français, seront alors avantagés ?

3. L'influence flamande en sortira consolidée parce que les électeurs du Nord préféreront voter pour les candidats de leur Région. Et leur choix sera encore renforcé par celui de beaucoup d'électeurs wallons, éternels jobards, qui croiront ainsi aider au sauvetage de la Belgique (le succès d'un Guy Verhofstadt en est un bon indice). Trois bonnes raisons de refuser ce piège à cons !

Jacques Liénard

Extrait du courrier des lecteurs de La Libre (07.10).

«Belgique dépecée

Electrabel., Tractebel, Fortis, BBL, Cockerill, Acec, Brugeoise et Nivelles, Inbev et bien d'autres. La Belgique est un petit pays en voie de dissolution comme le capital de ses entreprises. Pendant qu'on se bat pour des histoires communautaires, le monde dépece les rares morceaux gras qui restent. Pour ma part, je m'en vais acheter une Peugeot, une baguette et un litre de rouge. Je ferai déjà couleur locale quand les arrière-petits-enfants de Napoléon débarqueront.

taratata»

Solutions des jeux de la p. 8

Francophonie, vaste programme

1. dépareillés — 2. désapparié — 3. déparier, désappariar — 4. dépare — 5. dépareillé.

p. 9 Mots croisés n° 81

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	Z	E	O	L	I	T	H	E	S
II	I	C		O		U		V	A
III	G	R	O	U	P	E	Z		U
IV	Z	I	P	P	E	Z		A	R
V	A	V	I	E	Z		U	N	I
VI	G	O	N	Z	E	S	S	E	S
VII	U	N	E		N	U	I	T	S
VIII	A	S		P	A	R	T	H	E
IX	I		J	A	S	P	E		R
X	E	L		L		L		S	I
XI	N	A	T	A	L	I	S	M	E
XII	T	I	G	N	A	S	S	E	S

De-ci de-là

Menace de mort

La commune flamande de Lennik n'arbore plus le drapeau belge pour protester contre l'absence de la fameuse grande réforme. Puisse-t-elle ne jamais le rehiser ! Réaction lamentable de la municipalité de Braine-le-Comte : elle veut publier ses documents destinés au public dans les trois langues "nationales".

Elle est trop riche ? Non, trop bête. Le maire Jean-Jacques Flahaux traite son homologue lennikois Willy De Wael de fasciste et lui rappelle, sans excès de finesse, qu'après la guerre, cela valait «une balle entre les deux yeux». Dire que tous deux appartiennent à cette famille libérale dont M. Reyniers célèbre souvent l'harmonie...

Le plus rigolo, mais c'est comme cela quand on joue le jeu du belgicisme avec les Flamands, c'est que les deux communes faisaient partie des quatorze qui avaient signé le pacte unioniste de coopération appelé "Vivre ensemble".
Awel merci !

J. R.

8 octobre — ça démarre fort...



Le Premier ministre Yves Leterme quémende l'aide des Régions pour boucler son budget.

Charles Picqué fait valoir que les caisses bruxelloises sont vides. Il regrette, mais ne peut rien.

Rudy Demotte, qui n'est pas opposé à voir la Wallonie craquer au bassin fédéral, met une condition : oui, si les deux autres participent !

Le ministre-président de la Flandre Kris Peeters, qui veille sur le magot de sa riche Région, a été éblouissant de clarté : c'est non !

9 octobre —

Au JT de 20 heures (F2), David Pujadas interroge Dominique Strauss-Kahn à propos de la super-crise financière. Le président du Fonds monétaire international (FMI) répond en substance :

Nous devons en tirer les leçons, car le marché ne peut se réguler seul. Il faut l'encadrer, lui imposer des règles strictes. Il faut plus d'État, plus de gestion publique à l'échelle du monde. C'est maintenant que l'Europe doit parler d'une seule voix.

Spontanément, DSK tient à rappeler la terrible réalité de "l'autre crise", celle des matières alimentaires, provoquée par des spéculateurs sans scrupules. Le Ciel l'entende, et d'abord les responsables politiques.

C'est le moment que choisit le *Wall Street Journal*, qui s'était opposé à la nomination de DSK, pour tenter de le déstabiliser suite à son "aventure extra-conjugale".



Fusion ratée

Dans son n° 52, *Le Larousse mensuel illustré* traite de "la lutte des langues en Belgique", sujet traité par M. Enoch. Une carte situe la frontière linguistique et inclut curieusement, dans la partie flamande, Waterloo, La Hulpe, Bombaye, Aubel et Welkenraedt et même... Visé.

De ce long texte, nous avons relevé ceci :

«Wallon et flamand depuis le moyen âge jusqu'en 1830 —
Entre Wallons et Flamands, il n'y a pas seulement différence de langues, mais aussi opposition de caractère. Le Wallon est gai et souple, le Flamand patient et tenace. Tous les deux sont doués pour les arts, mais le Wallon est musicien, le Flamand est peintre. **Les deux races n'ont jamais pu se fondre...»**

Le piquant de l'affaire est que ces lignes datent de... 1911 ! Ainsi, depuis tout ce temps, on attend toujours la fusion des "races" en question, puisque le taux de mariages "mixtes" atteint à peine 1%.

L'union des cœurs, c'est déjà douteux, l'union de la chair, c'est raté !

J. L.

Wallonie-France

Rédaction :

49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction :

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Monique WESMAEL

Composition et mise en page :

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable :

Jacques-Yves CHARLIER,

34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse

Tél. + fax: 04 275 36 20

GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France :

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac

Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwige FASTREZ ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

François DETIF, Jean DUFRANE,

Paul DURIEUX, Roland FERRIER,

Joël GOFFIN, Jean-Sébastien JAMART,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre MÉLOT,

OCULUS, Claudio OPASSICH,

André PATRIS, Marc PHILIPPE,

Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Jean-Paul ROOS,

Eric SMETS, Marc SUTTOR,

René SWENNEN, Claude THAYSE.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

international (FFI)

et de l'Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la

Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat

aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de faire bénéficier d'un abonnement de 6 mois la personne dont le nom suit,

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois du n°

Je verse la somme de faveur de 6 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas)* que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.